



Rapport de Gestion 2020

*Pour une société inclusive et inventive
où chaque personne est actrice de son parcours
et trouve les moyens de vivre la vie qu'elle souhaite,
au mieux de son handicap.*

Sommaire

Edito du Président.....	p. 3
Edito du Directeur général.....	p. 4
Qui sommes-nous ?	p. 5
- Notre vision.....	p. 5
- Nos missions.....	p. 6
- Nos valeurs	p. 6
- Les membres du Bureau.....	p. 7
- Les membres du Conseil d'Administration.....	p. 7
- Les Délégués à l'Action Associative.....	p. 8
- Les membres du Comité de Direction.....	p. 9
- Les directeurs et directeurs adjoints d'établissements.....	p. 9



Rapport
d'activités p12



Rapport
financier p56



Rapport
d'orientations p68



Philippe Béguerie
Président

"Chers parents, chères personnes accueillies, chers professionnels,

Voici que nous allons ouvrir notre 63^{ème} Assemblée Générale ; notre expérience est grande et la confiance des partenaires est fondée sur une histoire réussie.

Une histoire faite de hauts et de bas ; une histoire remplie d'humanité, de créativité, d'adaptation permanente aux nouveaux besoins, aux nouvelles façons de concevoir l'accompagnement.

Nous sommes encore appelés à progresser dans nos méthodes et moyens d'accompagnement.

Notre mouvement parental, par sa pérennité et la qualité des résultats obtenus démontrent chaque jour la force de son originalité.

Notre dimension sur le territoire départemental, nous permet de travailler à l'inclusion par la densité de notre maillage ; Saint-Laurent du Médoc, Cissac, Braud et Saint Louis, Blaye, Saint-Denis de Pile, Saint-Macaire, La Réole, Audenge, Biganos, Arcachon, Pessac, Martignas-sur-Jalle, Bordeaux, etc...

Ainsi nous pouvons participer solidement à la politique d'inclusion.

Notre proximité physique avec les familles est un atout qui démontre que la volonté d'inclusion est dans les gènes de notre mouvement parental ; ainsi nous sommes devenus capables de proposer un environnement adapté et des parcours personnalisés pour les personnes avec troubles autistiques, ou handicap psychique.

Grâce à un dialogue renouvelé avec les Pouvoirs Publics, nous mettons en place les solutions de demain qui s'appuient sur le parcours personnalisé au travers :

- d'un partenariat renforcé avec l'Éducation Nationale,
- de conventions avec les centres médicaux pour améliorer les soins donnés aux personnes accueillies,
- de formations diplômantes fondées sur la valorisation des acquis de l'expérience afin que les travailleurs accueillis à l'Adapei 33 puissent, à leur rythme, intégrer des entreprises ordinaires,
- d'une capacité à accompagner le vieillissement des personnes accueillies.

Une certitude : notre capacité à innover est égale à notre capacité à écouter et repérer les besoins des personnes accueillies et des familles.

Nous pouvons être reconnaissants du chemin parcouru et confiants pour l'avenir."

Philippe Béguerie


Président



Jean-Baptiste Fauroux
Directeur général

Madame, Monsieur,

L'Adapei33 se situe en 2021 dans une perspective résolue de développement et d'innovation en capitalisant sur ses atouts :

Du fait de sa dimension, l'Adapei représente près de 30% de l'offre de places dans le secteur du handicap mental à l'échelle du département de la Gironde. Elle présente à ce titre une palette complète d'accueil et de services pour les différents publics dont nous avons la charge d'accompagner : IME, Sessad, unités d'enseignement externalisées, ESAT classiques et hors murs, dispositifs d'emploi accompagné, SAVS, Foyers occupationnels et d'hébergement, MAS, FAM.

Le maillage territorial de l'Adapei en Gironde tant dans les zones les plus denses, Métropole de Bordeaux et Bassin d'Arcachon que dans les zones moins bien desservies, telles que le Médoc et le Blayais, justifie sa vocation d'apporter à partir de ses établissements des services de proximité au plus près des familles.

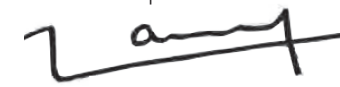
L'expérience acquise et les moyens mis en œuvre auprès des 1 200 personnes qui travaillent dans nos 8 ESAT, 2 Entreprises adaptées et dans les entreprises du milieu ordinaire constituent un fort atout de l'Adapei dans l'accompagnement vers l'emploi.

Notre montée en compétence en matière d'accompagnement des enfants, adolescents et adultes avec autisme (plus de 400 personnes en établissement et services) a été l'occasion de développer une masse critique d'expertise qui permet à l'Adapei d'être un acteur de référence. Ce savoir faire bénéficie aujourd'hui, plus largement, au public avec troubles du Neuro-développement.

La capacité d'hébergement, notamment collectif dans les foyers et unités d'hébergement, est en cours de transformation pour offrir une palette de solutions adaptées aux différents publics : les appartements d'application et autonomes, ainsi que les services qui les accompagnent.

Enfin la pandémie, malgré son caractère dramatique, nous a permis de mettre en valeur les savoir-faire de réactivité et de solidarité collective de tous les professionnels qui nous rendent confiants pour continuer, le cas échéant, à faire face avec détermination à son éventuel prolongement.

Jean-Baptiste Fauroux


Directeur général

Qui sommes-nous ?

L'Adapei de la Gironde est une association de parents, fondée en 1958. Elle accompagne 2 300 personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

Autour d'elles, l'Adapei de la Gironde fédère les énergies des parents, amis, et professionnels pour bâtir et coordonner, avec ses partenaires, un parcours personnalisé pour chaque personne accueillie, en proposant des réponses adaptées, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'Adapei de la Gironde est un acteur de l'économie sociale et solidaire et un acteur de santé, sur les enjeux du secteur : inclusion, éducation, scolarisation, professionnalisation, accessibilité, participation, citoyenneté, vieillissement...

Fidèle à ses valeurs, son projet associatif est porteur d'actions innovantes et responsables qui s'inscrivent dans la réalité économique et sociale de notre pays, et dans le cadre fixé par les Politiques publiques.

Affiliée à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique, l'Adapei de la Gironde contribue à un mouvement parental fort, le principal mouvement associatif français.

Notre vision

"Différents comme tout le monde"

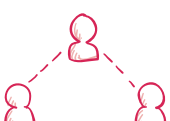
Une société inclusive et inventive où chaque personne est actrice de son parcours et trouve les moyens de vivre la vie qu'elle souhaite, au mieux de son handicap.



2 300
Personnes
accompagnées



3 100
Réponses
adaptées



1 200
Professionnels



540
Adhérents

Nos missions

Accueillir et accompagner

- Informer et orienter tous les publics, tout au long de leur vie, vers une offre d'accompagnement adaptée dans un parcours personnalisé et individualisé ;
- Innover pour adapter nos réponses, en favorisant l'inclusion ;
- Renforcer notre expertise par la formation des professionnels.

Encourager l'auto-détermination et le pouvoir d'agir

- Accompagner les personnes accueillies et leurs familles dans l'expression de leur choix ;
- Co-construire les réponses adaptées.
"Jamais pour nous, sans nous" - Association Nous Aussi ;
- Former les personnes accueillies et leurs familles pour renforcer leur pouvoir d'agir.

Développer et promouvoir

- Développer une dynamique associative pour promouvoir l'engagement bénévole ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs associatifs, entreprises et institutionnels pour élargir et consolider l'accès au droit commun ;
- Valoriser l'expertise de chacun via des formations partagées.

Nos valeurs



ÉTHIQUE

Respecter le code déontologique qui oriente et motive nos actions



SOLIDARITÉ

Favoriser les relations par l'écoute, l'entraide et le partage



TOLÉRANCE

Promouvoir la dignité et prôner la reconnaissance des différences

Qui sommes-nous ?

Les membres du Bureau



Philippe Béguerie
Président



Claudine Bardou
Présidente adjointe
En charge de la vie associative



Nathalie Remy
Secrétaire



Stéphane Labagnère
Trésorier



Annick Bousselet
Présidente
Section locale
Haute-Gironde /
Libournais



Laurent Roger
Président
Section locale
Métropole



Christine Sacau
Présidente
Section locale
Bassin d'Arcachon
et Val de l'Eyre



Laure Ammirati
Présidente
Section locale
Sud-Gironde



Jean-Paul Cros
Président
Section locale
Médoc

Les membres du Conseil d'Administration (au 31/12/2020)

- Madame Laure Ammirati
- Monsieur Jean-Pierre Arthur
- Madame Françoise Bages
- Madame Claudine Bardou
- Monsieur Philippe Béguerie
- Monsieur Benoît Berthe
- Monsieur Jean-François Bougon
- Madame Annick Bousselet
- Monsieur Michel Brémand
- Madame Brigitte Collet
- Monsieur Charles Consel
- Madame Claudie Delas
- Monsieur Gilbert Descat
- Monsieur Stéphane Labagnère
- Monsieur François Le Bruchec
- Madame Julie Millot
- Madame Nathalie Navarrot-Lavigne
- Madame Nathalie Remy
- Monsieur Laurent Roger
- Madame Christine Sacau
- Madame Nadège Thiercelin
- Monsieur Patrick Volpilhac

Les Délégués à l'Action Associative

Médoc

Président - Jean-Paul Cros
☎ 06 79 24 02 68
jeanpaul.cros@adapei33.com

ESAT Villambis
Claudie Delas
☎ 06 80 60 81 04
claudie.delas@adapei33.com

IME Médoc
Karine Hoarau
☎ 06 61 49 50 57
karine.hoarau@adapei33.com

Bassin d'Arcachon

Présidente - Christine Sacau
☎ 06 31 49 71 67
christine.sacau@adapei33.com

IME Taussat - SESSAD - UEM
Julie Millot
☎ 06 20 59 54 59
julie.millot@adapei33.com

ESAT Audenge
Nadine Bourvon
☎ 06 03 61 80 31
nageka@hotmail.fr

MAS Biganos
Nicole Arcas
☎ 06 70 11 58 35
nicolearcas@orange.fr

FH Gujan-Mestras
Marie-Francoise Duris
☎ 06 67 20 35 29
cmf.duris@outlook.fr

FO-FAM Gujan-Mestras
Christine Vasquez
☎ 06 66 04 47 37
jean-luc.vasquez@wanadoo.fr

Métropole

Président - Laurent Roger
☎ 06 16 57 55 37
laurent.roger@adapei33.com

FAM Bègles
Michelle Houles
☎ 06 20 94 51 65
michelle.houles@adapei33.com

FO-FAM St Michel de Rieufret
Dominique Dedieu
☎ 06 72 74 85 45
dominique.dedieu@adapei33.com

IME Alouette
Laurent Roger
☎ 06 16 57 55 37
laurent.roger@adapei33.com

ESAT Pessac Alouette
Françoise Bages
☎ 06 79 96 37 07
francoise.bages@adapei33.com

ESAT Pessac Magellan
Sylvie Beaufort
☎ 06 61 70 72 95
sylvie.beaufort@adapei33.com

ESAT Blanquefort
Joël Launay
☎ 06 04 53 44 00
joel.launay@adapei33.com

FO-FH Cestas
Catherine Boutemy
☎ 06 63 76 54 11
catherine.boutemy@adapei33.com

UH Blanquefort
Claudie Delas
☎ 06 80 60 81 04
claudie.delas@adapei33.com

FO FH Martignas-sur-Jalle
Valérie De Tienda
☎ 06 12 90 98 10
valerie.detienda@adapei33.com

CAP de Bordeaux
Nadine Barrier
☎ 06 81 45 97 26
nadine.barrier@adapei33.com

Haute-Gironde/Libournais

Présidente - Annick Bousselet
☎ 06 45 46 93 21
annick.bousselet@adapei33.com

IME Blaye
Anne Bergeon
☎ 06 20 53 68 49
anne.bergeon@adapei33.com

ESAT/EA Braud et Saint-Louis
Annick Bousselet
☎ 06 45 46 93 21
annick.bousselet@adapei33.com

UH Blaye
Jean-Marc Seraffon
jeanmarc.seraffon@adapei33.com

MAS Saint-Denis de Pile
Annick Bousselet
☎ 06 45 46 93 21
annick.bousselet@adapei33.com

ESAT-EA-UH Saint-Denis de Pile
Gilbert Descat
☎ 06 78 51 22 32
gilbert.descat@adapei33.com

Sud-Gironde

Présidente - Laure Ammirati
☎ 06 82 32 97 93
laure.ammirati@adapei33.com

IME Lamothe-Landerron
Sylvie DELAURANS
☎ 06 09 92 05 59
sylvie.delaurans@adapei33.com

IME Saint-Macaire
Laure Ammirati
☎ 06 82 32 97 93
laure.ammirati@adapei33.com

FO La Réole et Saint-Hilaire
Jean Pierre Ladel
☎ 06 81 22 39 90
jeanpierre.ladel@adapei33.com

ESAT Mongauzy
Jean Pierre Arthur
☎ 06 83 87 68 27
jeanpierre.arthur@adapei33.com

Qui sommes-nous ?

Les membres du Comité de Direction



Jean-Baptiste Fauroux
Directeur général



Matthieu Audoire
Directeur
des Ressources Humaines



Yamin Kerkoub
Directeur des finances
et du contrôle de gestion



Céline Defresne
Directrice
Pôle Enfance



Marjorie Chabot
Directrice
Pôle Hébergement et soins



Alain Berlioz
Directeur
Pôle travail
et insertion par l'emploi



Justin Berçon
Directeur par intérim
Pôle Habitat
et vie autonome

Les directeurs et directeurs adjoints d'établissements (au 31/12/2020)

Bassin / Médoc

IME Médoc

Élise Hilselberger - Directrice
Raphaëlle Billette-Ferry - Directrice adjointe

IME Taussat - Sessad Pro

Martine Gioffré - Directrice
Sandrine Oddes - Directrice adjointe

Sessad Autisme - UEMA

Céline Defresne - Directrice

FH Gujan-Mestras

FO-FAM Gujan-Mestras

Eric Boutareau - Directeur
Nicolas Voukassovitch - Directeur adjoint

MAS Biganos

Charlène Bliard - Directrice
Marine Camara Spinola - Directrice adjointe par intérim

ESAT/STP Bassin d'Arcachon/ Médoc

Didier Jeanneau - Directeur technique

- Site Villambis

Alain Berlioz - Directeur
Déborah Ouvrard - Directrice adjointe

- Site Audenge

Annouck Gréchez - Directrice

Libournais/ Blayais

IME Blaye

David Chartier - Directeur
Cécile Daurel - Directrice adjointe par intérim

ESAT Libournais/Blayais

- Site Braud et Saint-Louis

Murielle Moussière - Directrice
Lionel Drots - Directeur de production

- Site Saint-Denis de Pile

Remy Populus - Directeur
Ludovic Tyssandier - Directeur technique

UH Blaye

Murielle Moussière - Directrice

MAS Saint-Denis de Pile

Vanessa Pons - Directrice
Céline Cottet - Directrice adjointe

UH Saint-Denis de Pile

Vanessa Pons - Directrice

EA Libournais - EA Blayais

Céline Priollaud - Directrice
Christophe Rebourgeard - Directeur de production
Martin Torrès Ronda - Directeur de production

Sud-Gironde

IME Lamothe-Landerron

Nathalie Pietrzak - Directrice
Violette Courbon - Directrice adjointe

IME/Sessad Saint-Macaire

Nathalie Pietrzak - Directrice
Sabrina Larrebat - Directrice adjointe

FO-FAM Saint-Michel de Rieufret

Marjorie Chabot - Directrice
Charlotte Ribierre - Directrice adjointe

FO La Réole et Saint-Hilaire

Raphaëlle Pister - Directrice
Amélie Dupas - Directrice adjointe

ESAT Mongauzy

Annick Lannuzel - Directrice
Ludovic Tyssandier - Directeur technique

Métropole

FAM Bègles

Christelle Tuitou - Directrice
Cyril Bellocq - Directeur adjoint

IME Alouette

Delphine Saint-Hubert - Directrice
Brigitte Laurier - Directrice adjointe
Nathalie Bourgaux - Directrice adjointe

ESAT Métropole

Carole Pallas - Directrice technique

- Site Pessac Alouette

Stéphane Gardes - Directeur

- Site Pessac Magellan

Lynda Bourgeoisat - Directrice
Laëtitia Sallefranque - Directrice adjointe

- Site Blanquefort

Eric Moll - Directeur

FO-FH Cestas

UH Blanquefort

Florence Saint-Esteben - Directrice
Anne Cécile Behra - Directrice adjointe

FO-FH Martignas-sur-Jalle

Marie-France Bonnet - Directrice
Emmanuel Pauly - Directeur adjoint

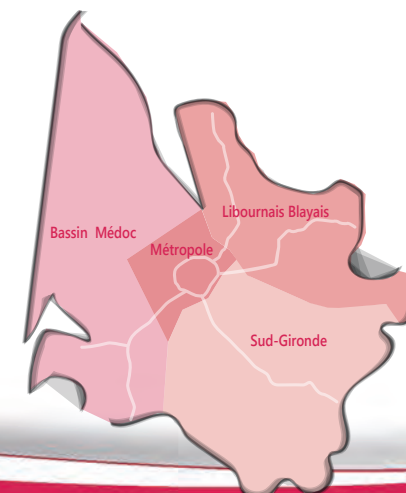
CAP de Bordeaux

Lynda Bourgeoisat - Directrice
Laëtitia Sallefranque - Directrice adjointe

Départemental

Service d'insertion

Justin Berçon - Directeur
Thierry Sauvage - Directeur adjoint insertion pro.
Sophie Saint-Laurent - Directrice SAVS
Stéphane Faure - Directeur SAVS polyvalent



1. Les faits marquants de l'association

La vie associative..... p. 13

2. Les réalisations par pôle

Le pôle Enfance..... p. 15

Le pôle Adulte p. 19

Le pôle Travail et insertion..... p. 23

Le pôle Habitat, Accueils Souples et Domicile p. 27

3. Les enquêtes de satisfaction

Extrait des résultats de l'enquête de satisfaction du pôle Enfance p. 30

Extrait des résultats de l'enquête de satisfaction des pôles Adulte, Travail et HASD p. 33

4. Les réalisations transversales

La direction des Ressources Humaines p. 39

 - Le bilan formation..... p. 40

La direction des finances et du contrôle de gestion p. 41

 - Le service finances p. 43

 - Le service patrimoine..... p. 45

 - Le service informatique et systèmes d'information..... p. 47

 - Le service des achats..... p. 48

La direction Autisme p. 49

L'inclusion citoyenne..... p. 52

La communication..... p. 54



Rapport d'activités
2020

1. | Les faits marquants de l'association

La vie associative

2020, avait fort bien commencé...

Des fêtes du Nouvel An très chaleureuses, distributions de galettes...

Mais les mois qui suivirent nous ont trop souvent tenu éloignés les uns des autres.

Les rencontres avec les personnes accueillies ont dû être reportées, CVS de Pôle, Commission élargie, groupes FALC. Nous n'avons pu recruter des jeunes en service civique.

Cependant chacun a exploité toutes les possibilités pour mettre un peu de douceur dans ces moments confinés.



Des cadeaux de Noël pour ceux qui restaient sur les foyers lors des fêtes de fin d'année



Des chocolats distribués par les sections locales au moment de Pâques



Des sorties pendant l'été pour les résidents, à la citadelle de Blaye, à Carcan, et à la grotte de Pair Non Pair, au musée de Bourg, au Château de La Brède...



Lors de la lettre-info numéro #4, vous avez pu vous plonger dans le vécu des établissements.

Sans oublier, grâce aux moyens numériques, la mobilisation des bénévoles de toutes les sections

- Le renouvellement des élus aux CCAS et commissions d'accessibilité, suite aux élections municipales,



- Autour des élections aux CVS



- Autour des campagnes de dons

Ces dons ou legs, ont encore une fois permis de financer, ou de participer au financement de nombreuses réalisations, notamment :

- Sécuriser le mouvement des camions à l'ESAT d'Audenge par des aménagements de voirie
- Prévoir l'aménagement d'une salle d'activité physique adaptée à l'Accueil de jour de Bègles
- Climatisation d'une maison de la MAS de Saint-Denis de Pile
- Dépenses d'équithérapie pour les jeunes de l'IME du Médoc
- Organiser des sorties le week-end et pendant les vacances...

- Et plus récemment de la campagne d'adhésion : Après un temps de concertation, les cinq sections locales ont défini une démarche commune. Pour prolonger et développer le vécu du mouvement parental, il est essentiel d'augmenter le nombre d'adhérents.

Rejoignez-nous !

Parce qu'il y a tant à faire, notre Association ne pourrait fonctionner sans l'aide précieuse des bénévoles. Apporter son aide pour une heure, pour une journée... Chaque geste compte et contribue à améliorer l'accompagnement des personnes.

Comment vous impliquer ?

Apporter votre contribution à l'Adapei de la Gironde peut prendre différentes formes selon que vous ayez plus ou moins de temps à y consacrer.

Vous pouvez par exemple agir en tant que bénévole, vous investir dans l'animation et la réflexion ou devenir ambassadeur de l'Association. Mais quels qu'en soient la nature et le degré, votre implication permettrait d'agir concrètement pour une cause partagée par des milliers de personnes concernées par la déficience intellectuelle.

Vous souhaitez plus d'informations en vue de vous impliquer au sein de l'Adapei de la Gironde ? Rapprochez-vous du Président de votre Section locale ou contactez-nous à

claudine.bardou@adapei33.com

pour découvrir comment agir avec l'Adapei de la Gironde !

2. | Les réalisations par pôle



PÔLE ENFANCE

Sans grande surprise l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire.

L'annonce du confinement du 19 mars 2020 a entraîné la fermeture des lieux d'accueil sur les IME et donc une réorganisation rapide pour permettre aux enfants et adolescents de poursuivre un accompagnement, mais différemment !

Les écoles ayant fermé, les jeunes accompagnées par les Sessad ont dû aussi composer avec des propositions d'accompagnements différents.

L'ensemble des professionnels du pôle s'est donc mobilisé et a témoigné d'une grande adaptabilité et d'une grande agilité en ce début de crise sanitaire. Le pôle Enfance a dû faire évoluer l'offre de services pour permettre une continuité des accompagnements dans un contexte d'épidémie massive.

Nous avons innové pour garder le lien !

Le suivi des enfants et adolescents s'est fait par téléphone, e-mail, skype... des visios ont été réalisées pour proposer aux jeunes des activités communes (pâtisserie, journal...). Les enseignants ont maintenu leurs cours en transmettant les supports pédagogiques aux parents puis en animant des visios.

Nous nous sommes adaptés à chaque situation en proposant le support le plus approprié aux besoins et capacités du jeune.

Des visites à domicile ont aussi été proposées pour permettre du répit aux familles.

Bassin - Médoc

211 places / 262 enfants et adolescents
8 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Taussat (62)
- IME Médoc (88)

Dispositifs d'inclusion

- SESSAD Autisme Bassin d'Arcachon (22)
- UEM Arcachon (7)
- UEE collège Arcachon (7)
- SESSAD Pro Bassin d'Arcachon (16)
- Antenne éducative école Andernos
- SESSAD Pro Médoc (16)

Métropole

148 places / 185 enfants et adolescents
5 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Pessac Alouette (117)

Dispositifs d'inclusion

- SESSAD Métropole (4)
- SESSAD Pro Métropole (20)
- UEM Bordeaux (7)
- Antenne éducative école Cap de Bos

Libournais - Blayais

100 places / 93 enfants et adolescents
4 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Blaye (69)

Dispositifs d'inclusion

- SESSAD Blaye (15)
- UEE collège Blaye
- UEE école primaire Blaye
- UEE école primaire Bourg
- SESSAD Pro Bayais (16)

Sud-Gironde

73 places / 78 enfants et adolescents
3 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Lamothe-Landerron (55)
- IME Autisme Saint-Macaire (15)

Dispositifs d'inclusion

- SESSAD Autisme Saint-Macaire (3)

Les chiffres clés 2020

- 6 IME
- 16 dispositifs d'inclusion en milieu ordinaire
- 532 places
- 618 enfants et adolescents accueillis (file active - Nombre total de jeunes accompagnés sur l'année 2020)
- 74 admissions / 79 sorties
- 326 jeunes sur liste d'attente (202 sur liste IME | 124 sur liste Sessad)

- 81 jeunes en aménagement Creton
- 20 enseignants spécialisés détachés par l'Éducation Nationale

Activité

- 72 339 journées réalisées en IME
- 17 630 journées réalisées en SESSAD/UEM

2. | Les réalisations par pôle



Le masque a pu être porté par beaucoup d'entre eux et les familles ont compris les contraintes d'organisation.

Un vrai casse-tête organisationnel pour les équipes de Direction, mais nécessaire pour s'adapter aux besoins de chacun.

La rentrée de septembre

La rentrée de septembre s'est faite quasi normalement... l'ensemble des jeunes a pu être accueilli, toujours dans le respect des gestes barrières, des repas espacés... des locaux aérés et des activités restreintes.

Les jeunes ont tous fait leur rentrée, les parents n'ont pas émis d'inquiétudes particulières.

Quelques cas de Covid ont été détectés les semaines qui ont suivi la rentrée. Des dépistages massifs ont été organisés dans quelques IME, avec à chaque fois la mise en œuvre des recommandations de l'Agence Régionale de Santé.



Cette période de confinement s'est relativement bien passée, les familles et les jeunes ont pu se saisir des propositions faites par les équipes et ainsi maintenir le lien (cf. Enquête de satisfaction p. 30).

Et après le confinement ?

Une stratégie de déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020.

La sortie de confinement a été plus complexe à organiser !

Accueillir les jeunes en respectant les mesures sanitaires et les gestes barrières n'a pas été simple à organiser. Cela a nécessité de rouvrir selon des modalités très contraignantes : accueil par demi-groupe, séparation des lieux de récréation, pas de brassage de groupes... des règles compliquées à mettre en œuvre mais que les jeunes ont bien intégrées.

Les modalités d'accompagnement en distanciel ont pu être maintenues sur les périodes où le jeune n'était pas accueilli sur l'IME

Création d'une Unité d'Enseignement Externalisée

Ouverture d'une première classe externalisée sur le collège Éléonore de Provence à Monségur (Sud-Gironde). L'ouverture prévue en mars 2020 a été décalée compte tenu de la situation sanitaire. Elle a donc vu le jour à la rentrée de septembre 2020.

La classe est composée de 6 jeunes de l'IME, encadrés par un enseignant et une éducatrice spécialisés. Une salle aménagée est mise à disposition de l'IME. Les jeunes y sont présents à mi-temps (tous les matins), repas du midi inclus.

Dans un premier temps, quelques semaines d'adaptation ont été nécessaires pour que chacun se familiarise avec ce nouvel environnement. Peu à peu, des projets communs ont été initiés par un travail d'équipe IME/Collège pour faciliter l'intégration des jeunes en situation de handicap au sein du collège.



Développement des places de Sessad

Un Sessad TSA de 3 places existe sur Saint-Macaire depuis 2017.

Fin 2020, 4 places supplémentaires rattachées au Sessad Pro Métropole ont été créées puis redéployées sur le territoire du Sud-Gironde afin d'étoffer l'offre de service du dispositif Enfant (Sessad généraliste et professionnel inexistant).

Ces créations ont permis de proposer un accompagnement pour 7 jeunes qui étaient en attente de suivi. Ce service connaîtra une montée en charge progressive à compter de septembre 2021 dans le cadre d'une transformation de l'offre de service de l'IME Lamothe-Landerron par le redéploiement de places d'IME en places de Sessad.

L'idée étant, à terme, de proposer une diversification des accompagnements par un Sessad territorial (généraliste, professionnel et TSA).

Globalement

Une année compliquée mais qui a permis de mettre en exergue l'adaptation et l'innovation.

Riche en enseignement, elle a pu conforter que le besoin d'un enfant ou adolescent ne passe pas obligatoirement par une place en institution. Le lien avec les familles a été fort sur cette période et les visites à domicile ont pu accélérer les enjeux de la transformation de l'offre sur le besoin de généralisation des apprentissages dans le lieu de vie du jeune.

2. | Les réalisations par pôle



PÔLE ADULTE

Les dispositifs du pôle Adulte accompagnent, en internat ou en accueil de jour, des personnes qui ne sont pas ou plus en capacité d'exercer une activité professionnelle.

Ces dispositifs proposent des soins et un accompagnement pour la plupart ou pour tous les actes essentiels de la vie quotidienne.

Le pôle est composé d'établissements et services de type MAS - FAM - FO/FAM et FO/FH.

Le Pôle Adulte dispose de 9 établissements répartis sur toute la Gironde, 448 places d'internat (accueils temporaires compris) et de 43 places en accueil de jour.

Le taux d'occupation en moyenne de ces établissements est de 90% pour cette année 2020. Ce taux a légèrement diminué en raison des confinements successifs que certaines personnes accueillies ont passé au sein de leur famille.

Les modes d'accompagnement proposés vont de la médicalisation à l'appartement d'application, cette prestation permet d'évaluer le potentiel des personnes à vivre en autonomie.

Une organisation au rythme des annonces gouvernementales

L'année 2020 a été une année particulière, marquée par la crise sanitaire liée à la Covid19.

A l'instar de l'ensemble de la population française, nos établissements ont subi les confinements successifs. Pour autant, les accueils ont été maintenus dans tous les établissements d'internat, avec des mesures sanitaires renforcées.

En revanche, pour limiter les interactions entre les personnes, les accueils de jour de tous les établissements ont été suspendus, en moyenne jusqu'au 22 mai 2020. Le taux d'occupation de ces places a été réduit à 52% en 2020.

Bassin - Médoc

119 places / 122 personnes accueillies

- FO Gujan-Mestras (43)
- FAM Gujan-Mestras (12)
- MAS Biganos (50)

Accueil de jour

- FO Gujan-Mestras (8)
- MAS Biganos (6)

Métropole

205 places / 234 personnes accueillies

- FO Cestas (20)
- FH Cestas (38)
- FO Martignas-sur-Jalle (56)
- FH Martignas-sur-Jalle (14)
- FAM Bègles (50)

Accueil de jour

- FO Cestas (6)
- FO Martignas-sur-Jalle (6)
- FAM Bègles (15)

Libournais - Blayais

63 places / 70 personnes accueillies

- MAS Saint-Denis de Pile (56)

Accueil de jour

- MAS Saint-Denis de Pile (7)

Sud-Gironde

105 places / 108 personnes accueillies

- FO Saint-Hilaire de la Noaille (18)
- FO La Réole (18)
- FO Saint-Michel de Rieufret (51)
- FAM Saint-Michel de Rieufret (17)

Accueil de jour

- FO La Réole (1)

Les chiffres clés 2020

- 9 établissements
- 443 places d'internat (accueils temporaires compris)
- 49 places d'accueil de jour
- 534 personnes accueillies (file active - Nombre total de personnes accompagnées sur l'année 2020)
- 10 admissions / 15 sorties
- 90 % de taux d'occupation

Activité

- 98 298 journées réalisées en FO (dont foyers à double tarification FO/FAM Saint-Michel de Rieufret et Gujan-Mestras et FO/FH Martignas-sur-Jalle)
- 17 730 journées réalisées en FAM
- 36 984 journées réalisées en MAS

2. | Les réalisations par pôle

Un accompagnement spécifique a été réalisé auprès de ces personnes, avec des appels hebdomadaires au minimum et pour les familles les plus en difficulté, des prestations individuelles ont été proposées (prise en charge sur quelques heures par semaine).

Maintenir à tout prix le lien avec les familles

Au fur et à mesure des annonces gouvernementales, des mesures de restrictions ont été prises et en particulier pour limiter, voire suspendre, les sorties week-end et les visites des familles sur sites.

Cette rupture dans les liens habituels a été très difficile pour certaines personnes accueillies et leur famille. Le Pôle s'est rapidement mobilisé pour proposer de maintenir ce lien par des appels en visio, et ainsi éviter une recrudescence des troubles du comportement liés à cette rupture inhabituelle.



Une centaine de personnes contaminées par la Covid19, sur le pôle

En dépit de toutes les précautions prises au quotidien, les établissements du pôle n'ont pas été épargnés par l'épidémie :

- FO Saint-Hilaire : 17 personnes positives dont 13 personnes accueillies.
- MAS Biganos : 13 personnes positives dont 6 personnes accueillies

- FO-FH Cestas : 8 personnes positives dont 6 personnes accueillies
- FO-FAM de Saint-Michel de Rieufret : 60 personnes positives dont 49 personnes accueillies.

Compte tenu de l'ampleur de la contamination sur le foyer de Saint-Michel de Rieufret, une hospitalisation à domicile a été organisée, en partenariat avec la HAD de Langon, pour les 49 personnes accueillies contaminées. Elles ont ainsi pu bénéficier de soins médicaux dans leur environnement habituel, et éviter une hospitalisation en milieu sanitaire, au plein cœur de la crise.

La crise sanitaire révèle une insuffisance de moyens sur le plan médical

Cette situation épidémique d'envergure a mis en exergue le manque de médicalisation de nos établissements.

Certains établissements ont été en grande difficulté pour mettre en œuvre l'ensemble des protocoles, en l'absence de temps d'infirmier ou avec des temps très courts. De même, les temps de médecin dans nos établissements ne permettent plus d'éviter les recours aux services d'urgence qui ne sont pas adaptés dans la prise en charge des personnes accueillies.

Nous faisons face à un vieillissement important de la population accueillie (50% des personnes ont plus de 50 ans) et de ce fait le besoin en soins augmente chaque année et le nombre de jours d'hospitalisation est passé de 758 jours en 2019 à 3 361 jours en 2020.

Malgré la gestion de la crise sanitaire, nous avons poursuivi cette année le travail engagé pour la signature du CPOM 2021-2025. Les axes stratégiques, en lien avec les enjeux du Pôle, ont été travaillés par différents groupes de travail.

- Un groupe sur l'harmonisation des pratiques au sein du Pôle qui a débuté un travail sur les règlements de fonctionnement et la mise en place d'une procédure de gestion des candidatures au niveau du Pôle, par typologie d'établissement.
- Un groupe sur la santé a déterminé sa feuille de route pour les années à venir et la mise en place de différents groupes de travail :
 - Organiser une Prévention des soins efficiente (Primaire et secondaire),
 - Constituer un comité Éthique à l'Adapei33,
 - Développer des Partenariats avec les établissements sanitaires et psychiatriques.

Ce dernier point a été facilité par l'arrivée en 2021, d'un médecin coordinateur à l'Adapei qui a pris en charge cette mission.

Les perspectives 2021

Définies en 2019 sur le pôle Adulte dans le cadre de la mise en place du CPOM, les mesures suivantes seront déployées en 2021.

- Déployer une politique d'accompagnement à la santé en réorganisant les ressources en soins sur le Pôle.
 - Réorganiser les ressources médicales et paramédicales sur l'ensemble du Pôle (astreinte IDE, mutualisation)
 - Renforcer les temps de présence médicale et paramédicale.
 - Augmenter et pérenniser les temps paramédicaux sur les FO
 - Mise en œuvre et développement de la Télémédecine
 - Améliorer la coopération avec l'offre sanitaire

- Développer une offre adaptée aux besoins des personnes accueillies en prenant en compte l'inclusion et proposer une réponse adaptée pour tous (répit, accueil séquentiel et souple, modélisation des prestations).

- Proposer un accompagnement adapté en fonction des spécificités du handicap.
- Répondre aux besoins en soins des personnes accueillies sur le Pôle.
- Développer l'offre des hébergements selon les besoins et les demandes des personnes.
- Permettre la réalisation de soi, VAS, Auto-détermination, Citoyenneté, accès à la culture.
- Développer le partenariat dans l'environnement de chaque établissement pour réussir la participation sociale et l'inclusion des personnes accompagnées.

- Développer des prestations adaptées à partir d'une approche populationnelle.

- Proposer un accompagnement adapté pour les personnes vieillissantes et proposer des réponses à la prise en charge de maladies et handicaps spécifiques. Évaluation des besoins (GIR).
- Faire reconnaître l'Adapei comme un acteur de l'accompagnement des personnes avec autisme.
- Certification Cap'Handéo Autisme sur la MAS Saint-Denis et FAM Bègles / Prévision MAS Biganos au terme du CPOM.
- Action concernant le public polyhandicap Mettre l'équipement des unités concernées en adéquation avec le besoin des personnes accueillies. Favoriser les formations pour les équipes du quotidien. Mettre en place un plan de formation spécifique pour les professionnels accompagnant ce public et certification envisagée sur les 2 MAS.

2. | Les réalisations par pôle



Les dispositifs du pôle Travail et Insertion accompagnent les personnes dans le développement de leurs compétences pour favoriser leur parcours professionnel, en milieu ordinaire de travail ou en milieu protégé ou adapté.

Ils les accompagnent également dans leur qualification, leur recherche d'emploi et leur maintien dans l'emploi.

L'impact de la crise sanitaire Covid19

L'activité du pôle en 2020 est marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

- Du 15 mars au 15 mai 2020, les ouvriers d'ESAT ont été confinés à leur domicile et la plupart des activités de production ont été stoppées.

Seules ont été maintenues les activités nécessaires au bon fonctionnement des établissements en accueil H24 (blanchisserie, restauration collective de certains sites) et les activités autorisées (horticulture - sans ouverture des sites à la vente), certaines activités stratégiques (prestations vigne). Ces activités ont été maintenues grâce à l'implication et à la solidarité des professionnels de l'Adapei, qui sont intervenus sur d'autres métiers et d'autres établissements que les leurs.



Bassin - Médoc

249 places
341 personnes accompagnées

ESAT Bassin Médoc

- site Audenge (139)
- site Villambis (100)
- Antenne EA Bassin d'Arcachon (8)

Métropole

342 places / 405 personnes accompagnées

ESAT Métropole

- site Pessac Magellan (111)
- site Pessac Alouette (107)
- site Blanquefort (107)
- Antenne EA Bordeaux Métropole (13)

Libournais - Blayais

267 places / 222 personnes accompagnées

ESAT Libournais Blayais

- site Saint-Denis de Pile (90)
- site Braud et Saint-Louis (83)
- EA Libournais (44)
- EA Blayais (40)

Sud-Gironde

60 places / 70 personnes accompagnées

- ESAT Mongauzy (60)

Départemental

- ESAT Hors murs (40)

Les chiffres clés 2020

- 12 sites de production
- 837 places d'ESAT
- 1 038 travailleurs handicapés (ESAT) (file active - Nombre total de personnes accompagnées sur l'année 2020)
- 105 aides au poste EA (ETP)
- 69 admissions (ESAT)
- 76 sorties (ESAT)
- 68,75 % de taux d'occupation

Activité économique

Productions ESAT

7 466 K€ de production
475 K€ de résultat excédentaire

Productions EA

2 375 K€ de production
- 148 K€ de résultat déficitaire

2. | Les réalisations par pôle



Réalisations 2020

Ouverture du site de Blanquefort

Le site de Blanquefort a ouvert en janvier 2020. Il accueille plusieurs dispositifs de l'Adapei : un ESAT traditionnel de 80 places (objectif de 50 places à fin 2023), un ESAT de transition Messidor (objectifs de 50 places à fin 2023), l'Entreprise Adaptée de la Métropole, et une partie des services d'insertion.



Adaptation au contexte économique et innovation

Les commerces de l'Adapei ont dû s'adapter aux contraintes de l'année 2020. Ainsi, au printemps, les ateliers horticoles ont innové : ils ont adopté le "Click and collect" sur les différents sites, proposé à leurs clients des livraisons à domicile ou sur des sites alternatifs (ESAT de la Métropole), mis en place des dépôts-ventes dans des commerces de proximité ouverts.



- La reprise s'est faite progressivement à compter de mi-mai, hormis pour l'activité des restaurants accueillant du public, fermés depuis le 15 mars.
- Les ESAT ont bénéficié d'un dispositif d'aide au maintien de la rémunération directe des personnes accompagnées, à hauteur de 793k€.
- Les salariés des Entreprises Adaptées ont bénéficié du dispositif de chômage partiel, abondé par l'Adapei pour maintenir les salaires à 100% (coût environ 15 k€), et du versement de la prime Covid19 (supportée par l'Adapei, coût de 76 k€). En parallèle, les EA ont bénéficié de subventions exceptionnelles à hauteur de 124k€.

Analyse économique globale

Dans ce contexte très perturbé, les 8 ESAT et 2 Entreprises Adaptées de l'Adapei ont réalisé en 2020 :

- une production de 9 841 €
(- 16,12 % / 2019 : 11 732 K€)
- un résultat net de 327 K€
(- 37,1 % / 2019 : 519 595 €)

Il est à noter qu'à lui seul, l'impact de la crise sur les ateliers de restauration représente environ 50% de la baisse du chiffre d'affaires et l'intégralité de la baisse du résultat. La diversité des activités de l'Adapei a donc permis d'absorber cette crise.

En outre, la diminution du chiffre d'affaires sur les entreprises se fait au profit des autres établissements à hauteur de 959 k€, qui représentent des prestations non réalisées par ces établissements, donc des économies directes pour l'association.

L'activité des restaurants a dû s'adapter au gré de l'évolution des règles sanitaires en vigueur et depuis l'automne une offre de vente à emporter s'est structurée et prend de l'ampleur depuis le début d'année 2021.



Perspectives 2021

Déploiement des plateformes métiers - plateaux techniques de formation

Les ESAT se structurent comme des centres d'acquisition et de mobilisation des compétences. Dans ce cadre-là, un Plateau Technique d'Apprentissage dédié aux métiers des espaces verts a ouvert en 2020 sur le site de Pessac Alouette. Du fait du contexte sanitaire, son opérationnalité devrait être effective au deuxième semestre 2021.

En parallèle, les études débutent pour créer un dispositif similaire autour des métiers de la Restauration à Saint-Denis de Pile.

Concours métiers Inclusive Skill Europe

Après l'Angleterre, l'Écosse et avant la Finlande et l'Allemagne, l'Adapei aurait dû accueillir en mai 2020 l'étape française de ce concours des "métiers inclusifs".

Au programme, des participants de 6 pays et des concours sur différents sites du département, dans 4 métiers ; un temps fort de la valorisation des formations, des savoir-faire, des personnes et des professionnels !

Malheureusement, nous avons dû reporter et adapter, leitmotiv de 2020... Nous avons donc organisé en mai 2021 le 1^{er} visio-concours européen des métiers inclusifs ; une dizaine de participants de l'Adapei et des résultats non encore connus à l'heure où nous écrivons ces lignes. Mais l'essentiel est ailleurs, dans le parcours et la qualité du travail réalisé.

2. | Les réalisations par pôle



HABITAT, ACCUEILS SOUPLES & DOMICILE



Le pôle Habitat, Accueils Souples et Domicile se compose des Sections à Temps Partiel (STP), des Unités d'Hébergement (UH), des Foyers d'Hébergement (FH), du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), un Service Habitat et du Centre d'accueil de jour de Bordeaux (CAP).

L'année 2020 aura mis à l'épreuve les organisations, qui auront néanmoins su développer de nouvelles modalités pour proposer un accompagnement continu. Les services ont proposé des accompagnements à distance, de manière soutenue lorsque nécessaire, tout en développant des activités par le biais des réseaux sociaux pour lutter, entre autres, contre l'isolement.

Les hébergements, habituellement ouverts le soir et le week-end, ont revu leur fonctionnement pour proposer des activités en journée à destination des personnes restées sur les UH ou FH lors

du premier confinement. Sur l'UH de Blaye, par exemple, des personnes accompagnées et des professionnels ont collaboré avec une association locale pour confectionner des masques en tissu AFNOR, à une époque où ils étaient rares.

Le renfort de professionnels volontaires, d'autres établissements, sur les hébergements, aura été précieux pour réaliser ces projets et animer ces activités. L'investissement et l'ingéniosité des professionnels et des personnes accueillies auront donc aidé à rendre cette période plus supportable.

2020 aura aussi été marquée par la réponse à l'appel à projet "Assistance au Projet de Vie" (APV). L'Adapei33, Trisomie 21 et l'Apajh33 ont remporté cet appel à projet autour d'une réponse commune, afin de développer ensemble ce nouveau dispositif.

Bassin - Médoc

46 places / 87 personnes accompagnées

- STP Villambis (8)
- STP Audenge (8)
- FH Bassin d'Arcachon (30)

Métropole

74 places / 122 personnes accompagnées

STP Métropole

- site Pessac Magellan / Alouette (24)

- CAP de Bordeaux (20)
- UH Blanquefort (30)

Libournais - Blayais

37 places / 51 personnes accompagnées

- STP Braud et Saint-Louis (8)
- UH Blaye (14)
- UH Saint-Denis de Pile (15)

Sud-Gironde

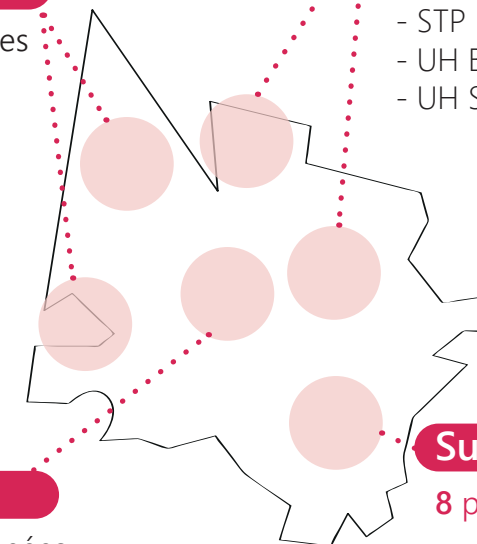
8 places / 17 personnes accompagnées

- STP Mongauzy (8)

Départemental

190 places / 254 personnes accompagnées

- SAVS départemental & Sud-Gironde (190)



Les chiffres clés 2020

- 11 sites d'accompagnement
- 355 places
- 531 personnes accompagnées (file active - Nombre total de personnes accompagnées sur l'année 2020)

Hébergements UH & FH

- 11 admissions / 11 sorties
- 79,25 % de taux d'occupation

CAP et STP

- 15 admissions / 25 sorties
- 57 % de taux d'occupation

SAVS

- 21 admissions / 37 sorties
- 118 % de taux d'occupation

2. | Les réalisations par pôle

L'APV est une aide, pour une personne, pour une famille, dans l'élaboration de son projet de vie. Ce dispositif intègre les différents champs du projet (social, logement, travail, accès aux loisirs, aux soins...). Il n'est pas adossé à un établissement, il fonctionne sans notification et sans limite de temps. Ceci afin de promouvoir l'autodétermination et donner une consistance pleine et entière aux projets de vie en dehors des établissements. Innovant dans son positionnement et dans les pratiques, le professionnel du dispositif aide à faire émerger les besoins et tend à rendre autonome la personne et sa famille dans la mise en place de solutions.

Les perspectives 2021

Suite à un séminaire du comité de Direction, qui aura clarifié et précisé les missions du pôle Habitat, la Direction Générale a réaffirmé son souhait d'investir de façon marquée et active le sujet de l'habitat inclusif.

Les appartements d'application

Les appartements d'application, lieux d'apprentissage et d'évaluation, partagés entre différents établissements et services d'un même territoire, sont des outils essentiels pour permettre les parcours depuis les établissements vers des appartements autonomes. Le choix a été fait que ces outils soient présents et accessibles sur l'ensemble des territoires couverts par l'Adapei, cette mise en place est un objectif 2021.

Ouverture des foyers logements

La fin des travaux des foyers logements de Bègles et de Saint-Denis de Pile est prévue pour la fin de l'année 2021. Une large communication sera réalisée avant cette date pour permettre au plus grand nombre de candidater sur ces établissements, qui proposent des appartements autonomes avec une animation commune.

Lancement de projets habitats inclusifs

Les habitats partagés permettent à des personnes en situation de handicap de se regrouper dans le

lieu de vie de leur choix, en adossant leurs droits individuels de PCH pour y être accompagnées. Cette solution, en plein essor, est actuellement en cours de modélisation. L'objectif est de proposer cette alternative à toutes les personnes et à toutes les familles intéressées.

Lancement du dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV)

2021 sera la période de lancement du dispositif inter-associatif APV.

Déjà composé de 6 professionnels sur les 10 attendus, l'équipe du collectif girondin (Adapei, T21, Apajh) pourra suivre près de 350 personnes et familles.

L'objectif est de continuer à développer ce dispositif ainsi que de le rendre accessible au plus grand nombre.



Les foyers logements de Bègles et de Saint-Denis de Pile en cours de construction

3. | Les enquêtes de satisfaction

Votre avis est important !

La période de crise sanitaire que nous avons traversé nous a conduit à modifier nos pratiques et à proposer aux familles des nouvelles modalités d'accompagnement pour leur enfant/proche.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de nos prestations et services, et pour répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées, il était important pour l'Adapei de la Gironde de recueillir l'avis et le niveau de satisfaction des familles sur ce qui a pu leur être proposé durant le premier confinement.

Deux enquêtes distinctes ont été menées pour recueillir la satisfaction des familles des jeunes accueillis dans le pôle Enfance dans un premier temps, puis des familles des proches accueillis et accompagnés par les autres pôles.

Extraits des résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des familles du pôle Enfance

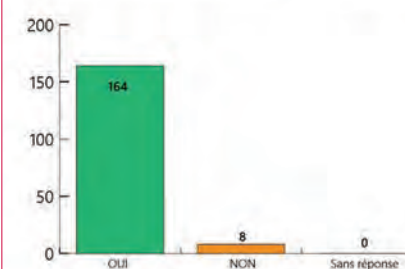
Le questionnaire de satisfaction a été envoyé, par chaque établissement/service, à l'ensemble des familles dont l'enfant est accompagné par le pôle Enfance.



Pendant la période de confinement

1 - Avez-vous eu un contact téléphonique direct avec un professionnel de l'IME/SESSAD pour organiser le suivi d'accompagnement de votre enfant ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	164	95,35%
Non	8	4,65%
Sans réponse	0	0,00%

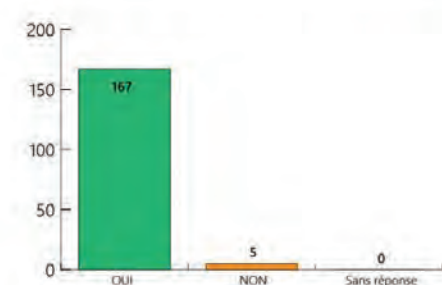


260 personnes ont retourné ou rempli en ligne, le questionnaire de satisfaction.

88 questionnaires n'ont été renseignés que partiellement, et n'ont pas été pris en compte dans l'analyse des résultats.

3- Avez-vous été suffisamment informé et rassuré par rapport à la pandémie et les conséquences pour votre enfant ?

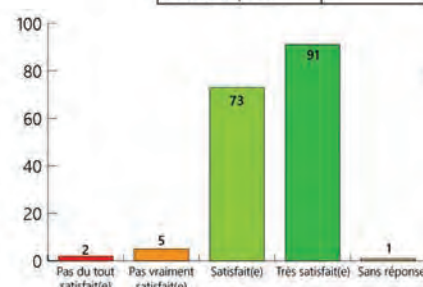
Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	167	97,09%
Non	5	2,91%
Sans réponse	0	0,00%



3. | Les enquêtes de satisfaction

4 - Etes-vous satisfait des différentes modalités d'accompagnement proposées par l'IME/SESSAD pendant la période de confinement ?

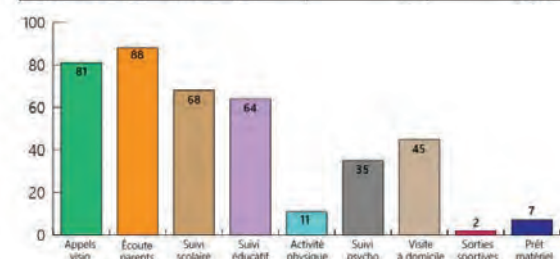
Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout satisfait(e)	2	1,16%
Pas vraiment satisfait(e)	5	2,91%
Satisfait	73	42,44%
Très satisfait	91	52,91%
Sans réponse	1	0,58%



95,35 %
des personnes
sont satisfaites ou très satisfaites
des différentes modalités
d'accompagnement proposées
par l'établissement ou le service

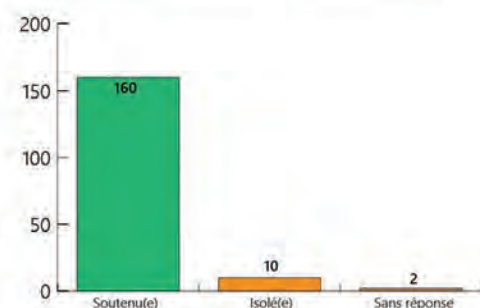
5 - Quelles sont les modalités que vous avez le plus apprécié ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Appel visio	81	47,09%
Ecoute parents	88	51,16%
Suivi et travail scolaire	68	39,53%
Suivi éducatif	64	37,21%
Activité physique à distance	11	6,40%
Suivi psychologique des jeunes	35	20,35%
Visites à domicile Sorties extérieures	45	26,16%
Sorties sportives	2	1,16%
Prêt/mise à disposition de matériel	7	4,07%



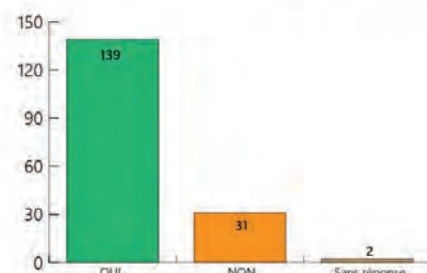
8 - Vous êtes-vous sentis isolés ou soutenu durant le confinement ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Soutenu	160	93,02%
Isolé	10	5,81%
Sans réponse	2	1,16%



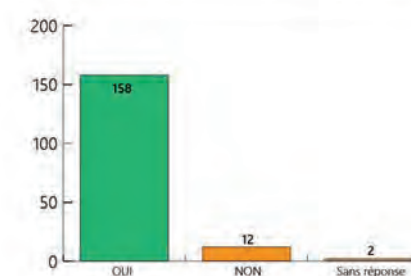
9 - Estimez-vous que le lien avec l'équipe de l'IME/SESSAD se soit renforcé durant cette période ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	139	80,81%
Non	31	18,02%
Sans réponse	2	1,16%



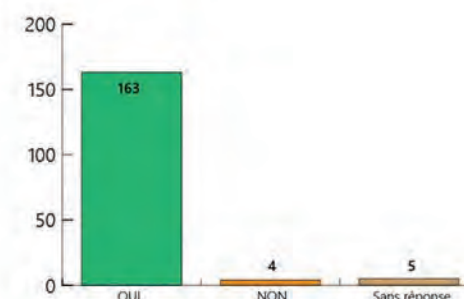
10 - L'équipe de l'IME/SESSAD s'est-elle adaptée à l'évolution de vos besoins et à ceux de votre fille ou de votre fils ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	158	91,86%
Non	12	6,98%
Sans réponse	2	1,16%



12 - Êtes-vous satisfaits des conditions d'hygiène et de sécurité mises en place sur le site de l'IME et lors des visites à domicile ou en extérieur ?

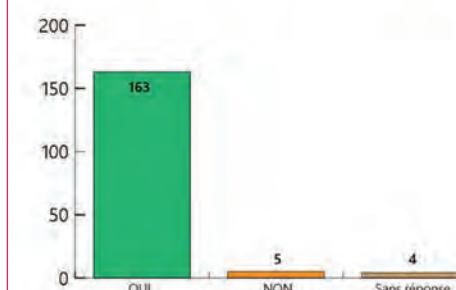
Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	163	94,77%
Non	4	2,33%
Sans réponse	5	2,91%



Pendant la période de DÉconfinement et la reprise d'activité

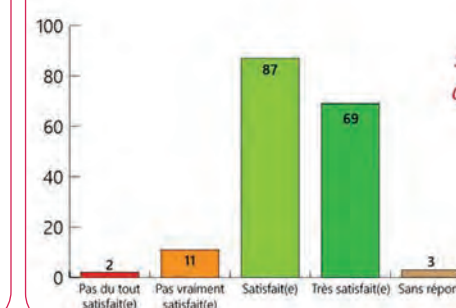
11 - Avez-vous été suffisamment informé des contraintes de réouverture du site de l'IME/SESSAD ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	163	94,77%
Non	5	2,91%
Sans réponse	4	2,33%



13 - Globalement, êtes-vous satisfait des modalités d'accompagnement actuelles ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout	2	1,16%
Pas vraiment	11	6,40%
Satisfait	87	50,58%
Très satisfait	69	40,12%
Sans réponse	3	1,74%



90,70 %
des personnes
sont satisfaites ou très satisfaites
des modalités d'accompagnement
actuelles

3. | Les enquêtes de satisfaction

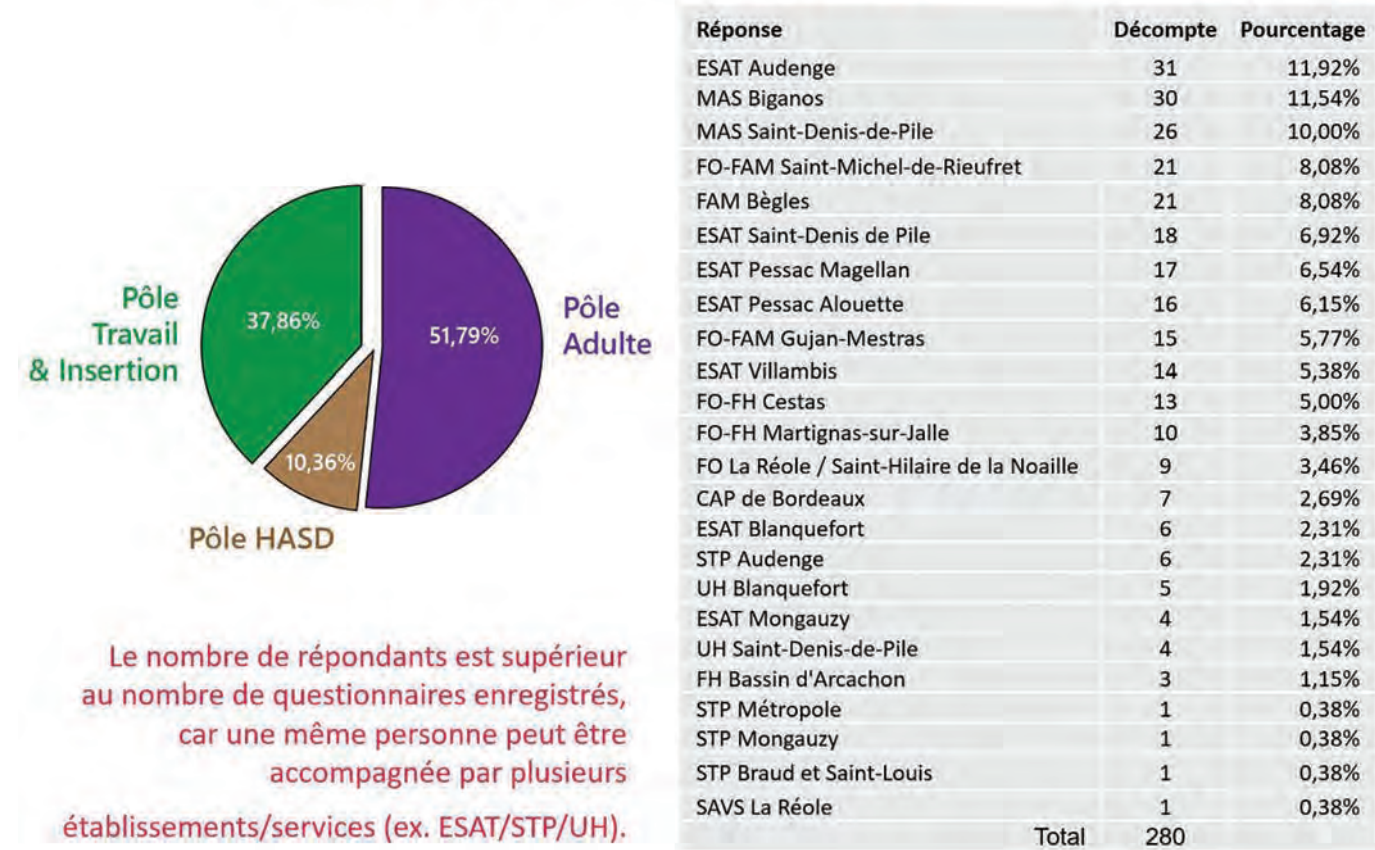
Extraits des résultats de l'enquête de satisfaction menées auprès des familles des pôles Travail, Habitat et Adulte

Le questionnaire de satisfaction a été envoyé, par chaque établissement/service, à l'ensemble des familles dont leur proche est accompagné par les pôles Adulte, Travail et/ou Habitat et accueils souples (HASD).

273 personnes ont retourné ou rempli en ligne, ce questionnaire de satisfaction.

31 questionnaires n'ont été renseignés que partiellement. Ceci peut avoir un impact sur les taux de réponses dans l'analyse ci-après, qui ne sont pas tous basés sur 273 questionnaires.

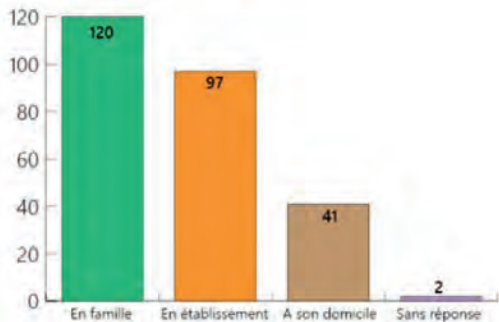
Quel(s) établissement(s) et/ou service(s) accompagne(nt) votre proche ?



Au début de la crise sanitaire et à l'annonce du confinement

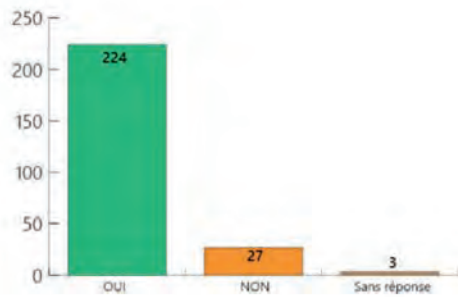
Votre proche a-t-il été confiné :

Réponse	Décompte	Pourcentage
En famille	120	46,15%
En établissement	97	37,31%
A son domicile	41	15,77%
Sans réponse	2	0,77%



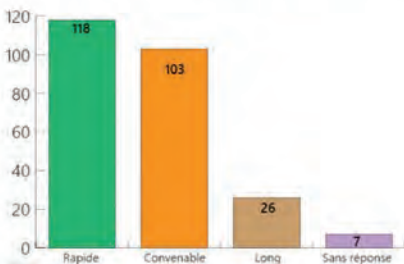
1. Avez-vous eu un contact téléphonique avec un professionnel de l'établissement/service pour organiser le suivi d'accompagnement de votre proche ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	224	88,19%
Non	27	10,63%
Sans réponse	3	1,18%



2. Le temps qui s'est écoulé entre l'annonce faite par le Président de la République et le premier contact avec un professionnel, vous a-t-il semblé :

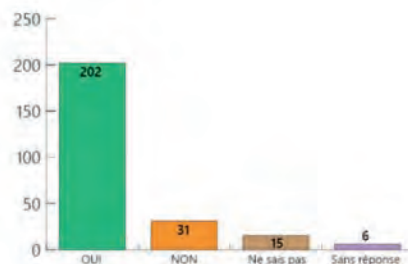
Réponse	Décompte	Pourcentage
Rapide	118	46,46%
Convenable	103	40,55%
Long	26	10,24%
Sans réponse	7	2,76%



87,01 %
des personnes ont perçu comme rapide ou convenable le temps qui s'est écoulé entre l'annonce faite par le Président de la République et le premier contact avec un professionnel

3. Pensez-vous avoir été suffisamment informé(e) des modalités d'accompagnement qu'il était possible de mettre en place ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	202	79,53%
Non	31	12,20%
Ne sais pas	15	5,91%
Sans réponse	6	2,36%

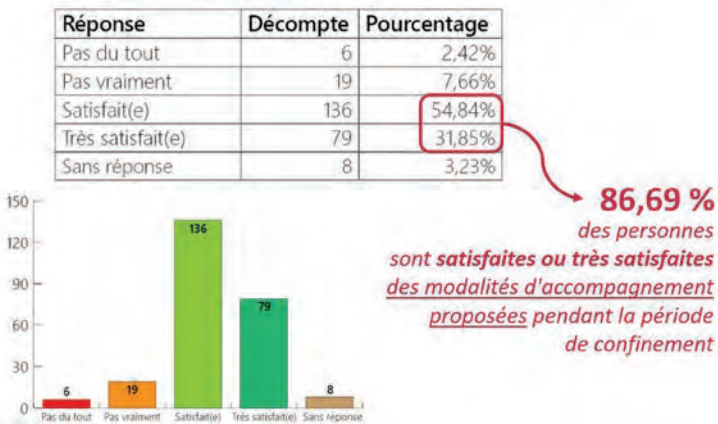


3. | Les enquêtes de satisfaction

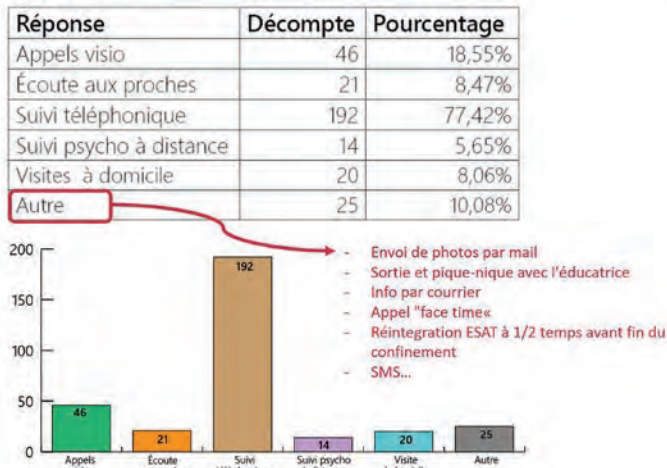


Pendant la période de confinement

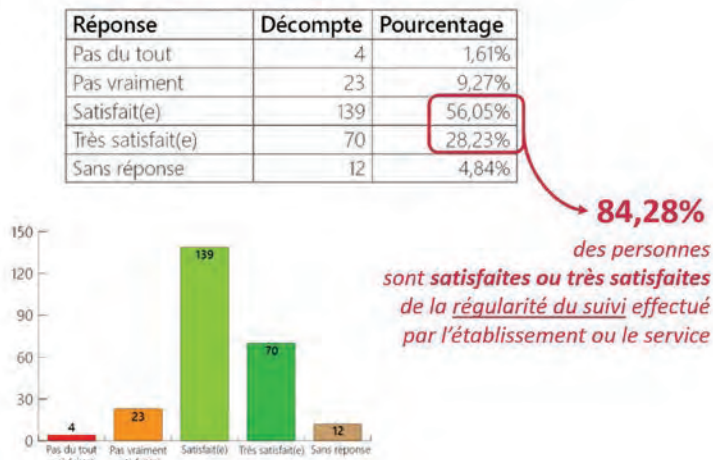
4. Êtes-vous satisfait(e) des différentes modalités d'accompagnement qui ont été proposées par l'établissement/service pendant la période de confinement ?



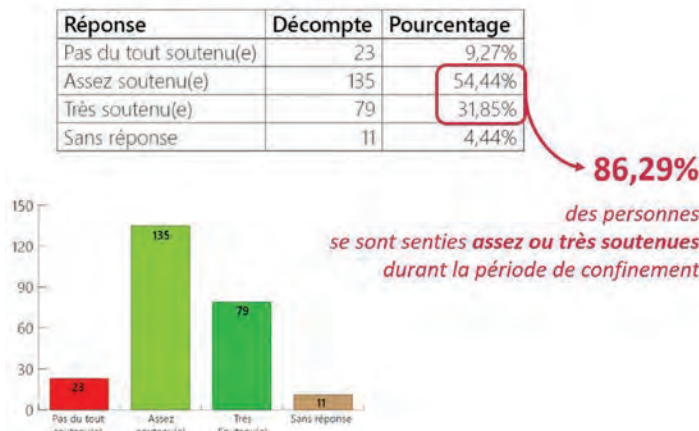
5. Si vous avez été satisfait(e), quelles sont les modalités d'accompagnement que vous avez plus particulièrement appréciées ?



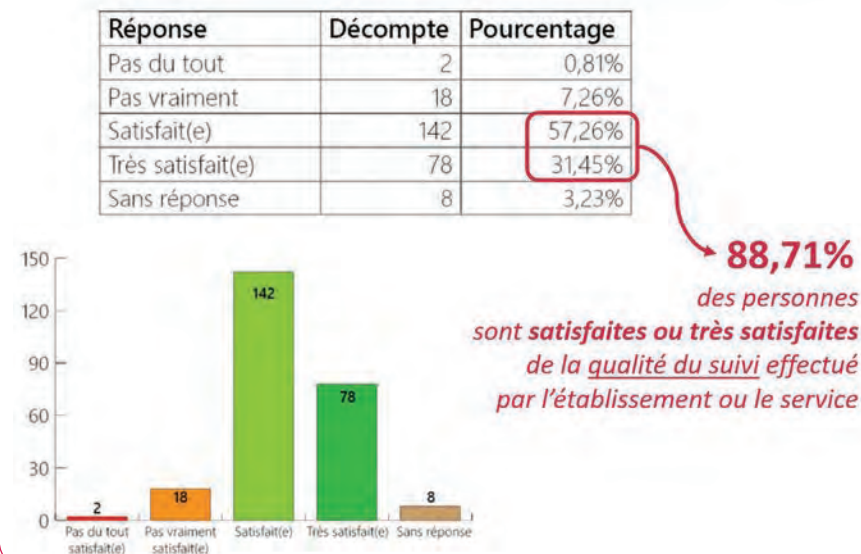
7. Êtes-vous satisfait(e) de la régularité du suivi effectué par l'établissement/service ?



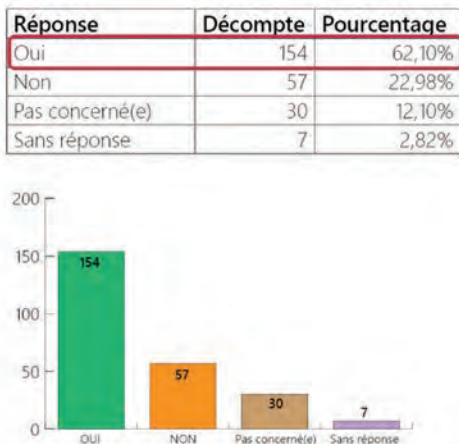
8. Pensez-vous avoir été suffisamment soutenu(e) dans l'accompagnement de votre proche, durant la période de confinement ?



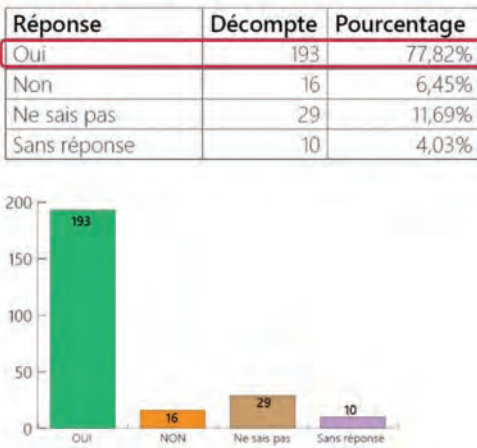
6. Êtes-vous satisfait(e) de la qualité du suivi effectué par l'établissement/service ?



9. Estimez-vous que le lien que vous pouvez avoir avec les professionnels se soit renforcé durant cette période ?



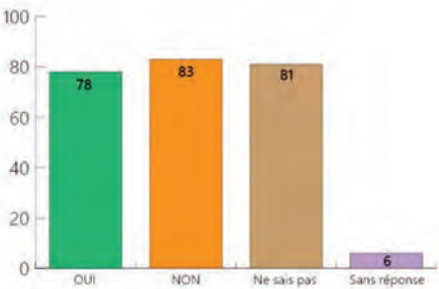
10. Pensez-vous que les professionnels ont su répondre à l'évolution de vos besoins et à ceux de votre proche ?



3. | Les enquêtes de satisfaction

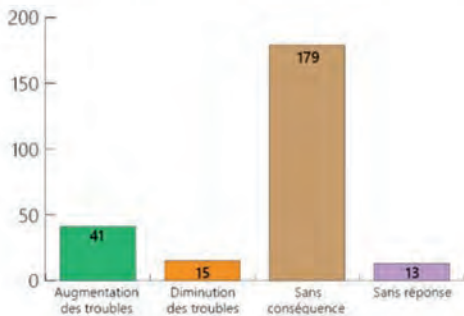
11. Pensez-vous que la période de confinement ait produit des effets bénéfiques pour votre proche ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	78	31,45%
Non	83	33,47%
Ne sais pas	81	32,66%
Sans réponse	6	2,42%



12. Avez-vous constaté une évolution des troubles de votre proche ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Augmentation	41	16,53%
Diminution	15	6,05%
Sans conséquence	179	72,18%
Sans réponse	13	5,24%



17. Êtes-vous satisfait(e) des mesures de sécurité et conditions d'hygiène mises en place ?

Sur l'établissement		
Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	217	88,93%
Non	6	2,46%
Pas concerné(e)	14	5,74%
Sans réponse	7	2,87%

Sur les 91,39 % de personnes concernées par la question

97,30%

ont déclaré être satisfaites des mesures de sécurité et conditions d'hygiène mises en place sur l'établissement

17. Êtes-vous satisfait(e) des mesures de sécurité et conditions d'hygiène mises en place ?

Lors des visites à domicile		
Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	76	31,15%
Non	9	3,69%
Pas concerné(e)	108	44,26%
Sans réponse	51	20,90%

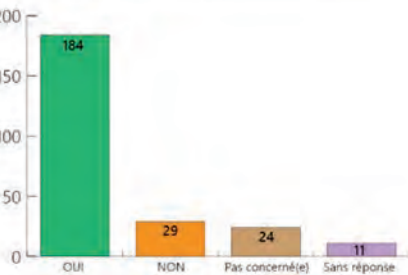
Sur les 34,84 % de personnes concernées par la question

89,41%

ont déclaré être satisfaites des mesures de sécurité et conditions d'hygiène mises en place lors des visites à domicile

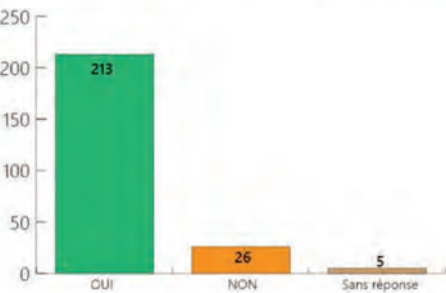
13. Avez-vous le sentiment d'avoir été suffisamment informé(e) de l'évolution de la crise et des décisions qui en ont découlé ?

Par l'établissement		
Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	184	74,19%
Non	29	11,69%
Pas concerné(e)	24	9,68%
Sans réponse	11	4,44%



16. Avez-vous le sentiment d'avoir été suffisamment informé(e) des modalités de déconfinement et de la reprise d'activité/retour sur établissement ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	213	87,30%
Non	26	10,66%
Sans réponse	5	2,05%



17. Êtes-vous satisfait(e) des mesures de sécurité et conditions d'hygiène mises en place ?

A l'extérieur		
Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui	89	36,48%
Non	8	3,28%
Pas concerné(e)	95	38,93%
Sans réponse	52	21,31%

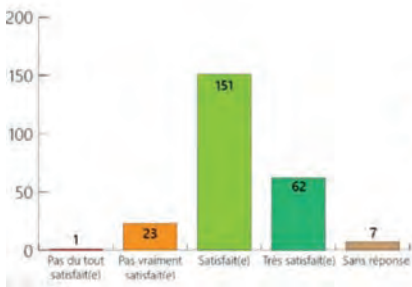
Sur les 39,76 % de personnes concernées par la question

91,75%

ont déclaré être satisfaites des mesures de sécurité et conditions d'hygiène mises en place à l'extérieur de l'établissement

18. Globalement, êtes-vous satisfait(e) des modalités d'accompagnement qui ont été proposées à votre proche durant la période de la reprise d'activité ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout satisfait(e)	1	0,41%
Pas vraiment satisfait(e)	23	9,43%
Satisfait(e)	151	61,89%
Très satisfait(e)	62	25,41%
Sans réponse	7	2,87%



87,30%

des personnes ont déclaré être globalement satisfaites ou très satisfaites

4. | Les réalisations transversales

La direction des Ressources Humaines

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid19 aura marqué l'année 2020 et fortement impacté l'activité de la direction des ressources humaines.

En effet, les différentes périodes et mesures de restrictions ont nécessité de s'adapter constamment afin de garantir un accompagnement dans un environnement juridique et réglementaire changeant, parfois même d'un jour à l'autre.

La rédaction du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et son amélioration continue auront permis de mettre en place les conditions nécessaires au maintien de l'accompagnement au plus proche des conditions habituelles. Ce plan de continuité s'articulait principalement autour des axes suivants :

- Des mesures de réorganisations intra-établissement ;
- Des mesures de réorganisation inter-établissement ;
- Le recours massif au télétravail ;

Ce plan de continuité ainsi que l'ensemble des informations liées à la gestion de cette crise ont été relayés auprès des professionnels principalement par deux canaux :

- En direct par l'alimentation en temps réel de deux espaces intranets dédiés, l'un aux équipes de direction, l'autre à l'ensemble des professionnels ;
- Généralement par le CSE ou encore de manière plus régulière lors des phases critiques par la commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) ;

Afin de valoriser l'investissement des professionnels lors de cette période de crise, l'Adapei a pris la décision d'étendre le versement de la prime dite "Covid", à l'ensemble des professionnels de l'Adapei, dont le principe a été adopté dans la loi de finance rectificative du 31 juillet 2020. Cet engagement a été formalisé

dans le cadre d'une décision unilatérale de l'employeur (DUE) signée le 9 septembre 2020.

Malgré la gestion de la crise sanitaire, le service ressources humaines s'est attaché à maintenir une activité "classique" à l'instar des éléments suivants :

Dialogue social :

- Mise en place effective de la nouvelle organisation des IRP suite à l'accord du 6 juin 2019 ;
- Signature d'un accord le 9 décembre 2020 dans le cadre des négociations sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur, l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail dont les dispositions portent principalement sur :
 - La gestion des astreintes des cadres ;
 - La relance d'une démarche de QVT (Qualité de vie au travail) au sein de l'association et l'articulation avec les différents groupes de travail existants (absentéisme, RPS) ;
 - L'harmonisation des congés exceptionnels pour événements familiaux au sein de l'association (convention 66 et périmètre des entreprises adaptées) ;

Formation et développement des compétences

- Maintien d'actions de formation malgré la crise sanitaire : cf. focus spécifique formation
- Mise en conformité de l'ensemble des établissements concernant les entretiens professionnels ;
- Mise en place d'un module de gestion et suivi de la formation via le logiciel de gestion des temps "Octime" visant l'amélioration de la gestion des carrières ;

Les chiffres clés 2020

- 1 158 salariés en CDI (au 31/12)
- 11 658 CDD signés sur 2020
- 106 recrutements en CDI sur l'année
- 95 départs de CDI sur l'année
- 34 contrats en alternance en cours au 31/12/20 dont 20 nouveaux contrats signés en 2020

Structuration des fonctions et homogénéisation des pratiques

- Formalisation de la fonction de directeur d'établissement ainsi que des délégations de pouvoirs et responsabilités afférentes ;

Bilan formation

Le Plan de développement des compétences des salariés

Depuis 2017, le plan de développement des compétences des professionnels de l'Adapei est mutualisé et structuré autour de 6 axes de formation :

- L'évolution des personnes accueillies
- L'accompagnement à l'autisme
- La violence en institution
- La communication adaptée
- Sécurité - Qualité et Environnement
- Professionnalisation et management

A travers ces axes, ce sont plus de 40 thématiques de formations collectives qui sont proposées aux salariés chaque année afin d'assurer la montée en compétence ou la spécialisation des professionnels en poste sur une approche spécifique.

Le plan de développement des compétences donne aussi la possibilité à chacun de faire des demandes

- Formalisation des fonctions de directeur adjoint et d'agent de maintenance des infrastructures ;

Paye et charges sociales

- Formalisation du processus complet de paye dans la continuité du travail engagé en 2019 ;
- Saisine de la commission de recours amiable (CRA) dans le cadre du contrôle URSSAF sur la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018 ;

Prévoyance collective

- Sortie de l'organisme de prévoyance Humanis du dispositif de branche au 31 décembre 2020 et recherche d'un prestataire en remplacement ;
- Homogénéisation de la couverture "frais de santé" des ouvriers d'ESAT sur l'ensemble du périmètre Adapei.

Les chiffres clés 2020

- 620 Personnes ont suivi une action de formation pour un volume de 7161 heures de formation.
- 49 Sessions de formation ont eu lieu
- 7 Personnes ont bénéficié d'une formation diplômante : MOMMS, DU et TMA
- 5 Personnes ont bénéficié d'un accompagnement VAE

Soit une réalisation de 40% du plan prévisionnel de développement des compétences.

de formation individuelle et permet notamment d'accéder à des formations diplômantes et/ou qualifiantes.

Plus d'une vingtaine d'organismes de formation interviennent chaque année pour l'Adapei.

4. | Les réalisations transversales

Le plan de développement des compétences des travailleurs d'ESAT

Comme pour les salariés, les travailleurs d'ESAT bénéficient d'un plan de développement de compétences. Ce plan a été mutualisé en 2018 dans l'objectif de proposer une offre de formation commune quel que soit le territoire sur lequel est situé l'établissement.

Le plan de développement des compétences des travailleurs d'ESAT est structuré en 3 axes :

- Les formations spécifiques métiers
- Les formations transversales
- Les formations à l'autonomie

Ce sont ainsi près de 35 thématiques de formation proposées aux personnes accueillies en ESAT afin d'accompagner la mise en œuvre de leur projet personnalisé.

Les chiffres clés 2020

41 Sessions de formation ont eu lieu pour les travailleurs d'ESAT

+de 300 Travailleurs d'ESAT ont bénéficié d'une action de formation

Soit une réalisation de 59 % du plan prévisionnel.



L'organisme de formation de l'Adapei : BM Formation

BM Formation est l'organisme de Formation créé par l'Adapei de la Gironde en 2005.

Il propose une offre diversifiée de formations pour personnes accompagnées, travailleurs d'ESAT et salariés d'établissements médico-sociaux ou d'entreprises du milieu ordinaire.

BM Formation peut intervenir pour l'Adapei, mais aussi pour toute autre association ou entreprise. Il intervient notamment régulièrement dans le cadre d'Actions Collectives Régionales (ACR) pour l'Opco santé sur l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine et plus occasionnellement au niveau national.

Les chiffres clés 2020

+de 60 Sessions de formation organisées pour près de 400 stagiaires dont 80 % de personnes accompagnées en ESAT et 20 % de professionnels, pour un total d'environ 4 500 heures de formation.

2 Appels d'offres remportés, 1 sur la région Nouvelle-Aquitaine et 1 à destination des professionnels sur "la professionnalisation de l'accompagnement des personnes avec TSA" pour l'Opco santé Île de France.

Les perspectives 2021

Partie prenante dans la rédaction du projet de CPOM, la direction des ressources humaines se doit d'orienter son action autour des objectifs stratégiques définis dans ce cadre, à savoir :

- Accompagner les professionnels aux nouvelles modalités d'accompagnement ; principalement concernant la transformation/évolution de l'offre sur le pôle Enfance mais aussi la création de foyers logements ;
- Adapter l'organisation et les postes aux besoins d'accompagnement ;
- Diminuer l'absentéisme.

Afin de répondre à ces objectifs, quelques actions notables sont attendues sur l'année 2021 :

- Continuer la démarche de structuration et formalisation de fonctions, initiées depuis 2019 ;
- Mettre en place une démarche d'évaluation des professionnels exerçant des fonctions d'encadrement ;
- Redynamiser le recours à l'alternance ;
- Déployer la démarche opérationnelle de Qualité de Vie au Travail (QVT).



BM Formation a obtenu en 2020 la certification Qualiopi

Cette nouvelle certification sera obligatoire pour tous les organismes de formation souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés à partir du 1^{er} janvier 2022.

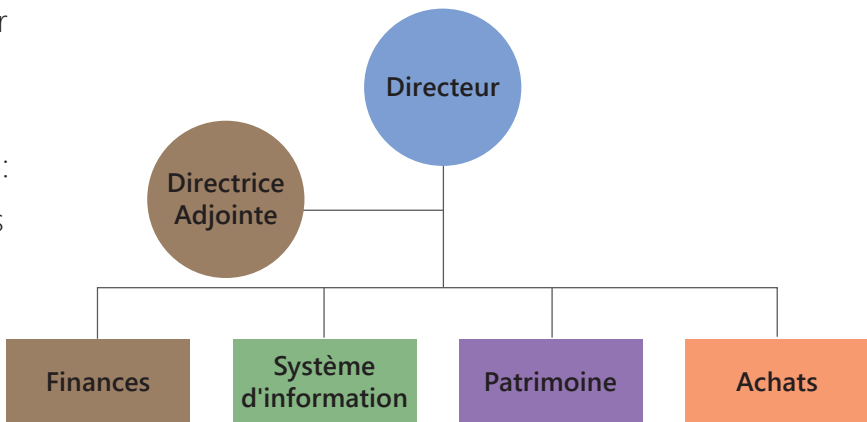
4. | Les réalisations transversales

La direction des finances et du contrôle de gestion

A l'issue du changement de gouvernance intervenu à l'été 2018 et de l'audit de la Chambre Régionale des Comptes (notifié par un courrier du 25/04/2019) terminé fin 2020, la direction des finances a été réorganisée afin de renforcer son rôle stratégique en matière de pilotage, de sécurité et de contrôle interne.

L'organisation suivante a été mise en œuvre (lieu : Siège social)

- Une direction composée d'un directeur et son adjointe ;
- Un service "finances" ;
- Un rattachement de plusieurs services :
 - o Le service informatique et systèmes d'informations ;
 - o Le service "patrimoine" ;
 - o Le service "achats".



Cette organisation pluridisciplinaire se structure autour d'une dynamique de contrôle interne et de pilotage pour assurer à la Gouvernance et aux parties prenantes (internes et externes) la conduite maîtrisée des ressources et moyens de l'Association.

Le service "finances"

Contrôle interne

Or contexte de crise sanitaire et comme mentionné plus haut, nous nous sommes attachés à participer activement à l'audit de la Chambre Régionale des Comptes dans le but d'élaborer très rapidement les outils et méthodes recommandés par la Chambre.

A cet effet, un travail conjoint avec la Direction générale et la Direction des ressources humaines nous a permis d'actualiser les subdélégations de pouvoirs des directeurs. Ces dernières sont basées sur un guide des délégations qui encadre leurs dispositions en matière d'engagement financier notamment. Ce travail a permis dans le même temps de rénover notre Document Unique de Délégation (DUD).

Plan de retour à l'équilibre

Le plan de retour à l'équilibre (PRE) est un outil et une méthodologie dédiée au redressement financier des établissements en difficulté. Acté en mai 2019 avec les autorités de tarification (ARS et Département), il concerne 9 établissements (3 IME, 2 MAS et 4 Foyers) ayant réalisé successivement des pertes importantes (>3% des produits).

Malgré le contexte sanitaire, nous avons poursuivi cette démarche à travers différentes actions :

- Formation des directions (initiale ou recyclage) aux outils de pilotage (budget) ;
- Validation des plans pluriannuels d'investissements (PPI) avec le Département ;

- Passage en comité d'engagement des investissements et des recrutements en CDI ;
- Recrutement en août 2020 d'une Responsable des achats ;
- Révision des programmes immobiliers, priorisation des travaux...

Cependant, la crise ne nous a pas permis d'actualiser les PRE de chaque établissement (5 années glissantes). Ce temps a donc été reporté.

Ci-après un état qui reprend les résultats comptables retraités des éventuelles reprises antérieures.

Etablissements	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Ecart 2020/2019
IME Médoc	-182 168	-283 233	155 812	439 045
IME Taussat	-600 059	-194 649	70 077	264 726
IME Blaye	-183 052	-159 504	161 020	320 524
MAS St Denis	-246 372	-167 191	42 263	209 454
MAS Biganos	-76 715	-167 116	39 113	206 229
FAM de Bègles**	-405 472	-209 129	-29 113	180 016
FO FAM St Michel*	-168 057	-48 023	-109 348	-61 325
FO FAM Le Genêts*	-47 974	-65 579	43 892	109 471
FO La Réole	-225 549	-88 673	-66 676	21 997
Total	-2 135 418	-1 383 097	307 040	1 690 137

**Budget FAM + SAD | *Budget hébergement + forfait soin.

Hors retraitements complémentaires (pour dégager un résultat structurel), le constat d'une amélioration est visible. Certes, les IME ont "bénéficié" d'une période de fermeture (1^{er} confinement) qui a eu pour conséquence la suspension de plusieurs prestations et la baisse des recours aux CDD et dans le même temps du maintien de leur dotation. Les établissements d'hébergement, restés ouverts, ont su faire face aux dépenses supplémentaires (achats de protections, de gel hydroalcoolique...) tout en contenant leurs charges .

A noter que les établissements financés par le Département comportent la prime "Covid" (FO Saint-Michel, FO la Réole) qui n'ont pas fait l'objet de Crédits Non Reconductibles (CNR) dédiés, à l'instar des établissements financés par l'Assurance maladie.

Les perspectives 2021

Les perspectives du service s'inscrivent dans le projet de CPOM 2021-2025 en cours de finalisation.

L'objectif général étant de permettre aux établissements de retrouver progressivement des marges de manœuvre pour accompagner l'adaptation et la transformation de l'offre tout en assurant la sécurité financière de l'association.

Pour y parvenir, le service poursuivra sa politique de renforcement du contrôle interne et l'inscrira dans une démarche d'amélioration continue.

4. | Les réalisations transversales

Le service patrimoine

Le service patrimoine, créé depuis avril 2019, est composé d'un responsable patrimoine et d'un responsable sécurité. Ce binôme a en charge la mise en place des contrats de maintenance, des contrôles et visites périodiques obligatoires et leur suivi.

Pour y parvenir, les agents de maintenance des infrastructures, en place sur les établissements, sont les relais principaux.

Le service patrimoine conduit également les études de faisabilité des nouveaux projets, réalisent des estimations par le biais de fiches descriptives estimatives permettant d'établir les programmations, en matière de gros entretiens et de travaux neufs.

La maîtrise d'ouvrage des opérations est également confiée au service patrimoine. En fonction du plan de charge, soit par le biais de maîtrise d'ouvrage déléguée (AMO), soit directement par le responsable patrimoine.

Les principales réalisations 2020

Depuis 2019, une visite exhaustive de tous les locaux de l'association a été réalisée afin d'actualiser la programmation des travaux et entretiens.

Ce travail, en lien avec les directions des établissements et services a permis notamment de corréliser le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) et la programmation de travaux. Cela nécessite des révisions régulières pour assurer l'adéquation entre l'expression du besoin et la faisabilité technique et financière.

Notre programmation distingue les principales catégories suivantes :

- Les grosses opérations et travaux majeurs (réhabilitation /construction) ;
- Le gros entretien et les grosses réparations ;
- Les opérations de maintenance courante ;
- Les travaux de mises aux normes accessibilité.

En 2020, nous avons accompagné :

- La mise en service du site de Blanquefort (ESAT Métropole) en lien avec une Assistance Maîtrise d'Ouvrage ;
- Les travaux de création d'une salle d'activités pour le Foyer de Martignas-sur-Jalle ;
- La sécurisation du site d'Audenge via la création d'une voie à sens unique ;
- La finalisation des bilans promotionnels des Foyers de Bègles et de La Réole ;
- Des mises en conformité et réfection (UH et MAS de Saint-Denis de Pile, IME de Taussat, CAP de Bordeaux)...

En termes de management, nous avons, conjointement avec la Direction des Ressources Humaines, mis à jour la fiche de fonction des agents de maintenance et participons à leur recrutement et formation en support des établissements.



Rénovation du FAM de Bègles



Travaux de voirie ESAT Audenge



Construction du Foyer Logement de Saint-Denis de Pile



Réfection des toitures de Villambis

Les perspectives 2021

Le service patrimoine doit assurer un meilleur suivi des opérations de maintenance courante. Pour cela, en parallèle à la poursuite de la mise en place d'agents de maintenance sur les établissements, un progiciel technique de gestion du patrimoine sera prochainement déployé en plusieurs tranches sur l'ensemble du parc immobilier de l'Adapei (soit 116 bâtiments).

Un suivi rigoureux en matière de formations des agents est également mis en place.

Un petit guide est en cours de rédaction et sera ensuite déployé sur tous les établissements.

Enfin, une refonte des carnets sanitaires, registres de sécurité et modèle d'audit technique annuel est en cours.



Remplacement du système de climatisation du siège

4. | Les réalisations transversales

Le service Informatique et systèmes d'information

Le service informatique est chargé de l'installation, de l'administration et du maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure matérielle, logiciel et du suivi des contrats techniques : réseau d'interconnexion, parc d'ordinateurs et de serveurs, téléphonie mobile et fixe, systèmes d'impression, pour lesquels il assure le conseil et l'assistance aux utilisateurs.

Il gère l'exploitation quotidienne d'un parc de plus de 1100 postes de travail et 90 tablettes, l'administration des serveurs en assurant les sauvegardes quotidiennes, l'administration et la supervision du réseau local de tous nos sites.

Le pilotage des projets du service s'appuie sur un schéma directeur du système d'information (SDSI) initié en 2018.

Les principales réalisations 2020

Architecture réseau

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDSI, le renouvellement complet de l'infrastructure réseau / serveur du siège initié en 2019 a été finalisé en 2020.

La création d'un site de Plan de reprise d'activité (PRA) a été mis en place afin de garantir à l'association une continuité de service en cas de panne matérielle ou réseau sur le site principal.

Nous disposons désormais d'une infrastructure réseau performante et d'un système de sauvegarde déportée nous assurant un niveau de sécurité supplémentaire en cas de sinistre matériel sur le site principal.

Logiciels et applications

De nouveaux outils ont été intégrés dans notre système d'information :

- Inès CRM : Outil à destination des ESAT et du service d'insertion
- Angage : Solution de conférence Audio (AG / Bureau / CA)

Déploiement de mises à jour

- Octime : Passage à la dernière version majeure
- Ramsès : Passage à la dernière version majeure

- Internalisation des serveurs de l'ERP Syteline (Gain 1000€ /mois)

La gestion de la crise sanitaire

La crise sanitaire a eu un impact sur notre activité et notre fonctionnement nous obligeant à mettre en place le télétravail de manière étendue.

- Mise en place du télétravail pour 42 collaborateurs supplémentaires, ce qui nous amène à environ 120 personnes en télétravail au plus fort de la crise.

... Les chiffres clés 2020

Matériel Informatique & HelpDesk

- 102 Postes neufs déployés (clients légers, lourds, portables)
- 48 Remises à niveau
- 4 Nouveaux sites équipés en wifi
- 1 616 Tickets traités par la hotline (Hors appels directs)

Téléphonie Mobile

- 500 Lignes mobiles
- 81 Renouvellement
- 31 Nouvelles lignes

Les perspectives 2021

En 2021, toujours dans le cadre des orientations définies via le SDSI, le service prévoit de renforcer sa sécurité pour répondre aux enjeux actuels et aux nouvelles menaces cyber.

Un travail important sur la partie "données" est prévu afin d'uniformiser le stockage de l'information au sein des établissements. La mise en œuvre d'une migration de l'intranet vers une solution dans le "cloud" sera amorcée afin de rassembler dans cet espace tous les outils collaboratifs et les flux métiers. Le deuxième volet de ce projet doit permettre de consolider et fiabiliser l'alimentation des tableaux de bord.

La maintenance et l'évolution du parc matériel (postes, téléphones) reste une priorité et nous avons pour objectif de maintenir le même niveau de renouvellement.

Le service des achats

Le siège de l'Adapei s'est doté d'une responsable des achats sur l'été 2020.

Sa principale mission est de mettre en place une politique Achat afin de structurer et d'accompagner les établissements dans le processus achats, dans la définition de leurs besoins. L'objectif étant d'assurer une maîtrise des dépenses selon des critères de qualité, d'efficacité économique, de réglementation, d'uniformisation et d'éthique.

Les principales réalisations 2020

Dès son arrivée, plusieurs dossiers ont dû être traités prioritairement comme :

- La Restauration

4 établissements du pôle Adulte possédaient des contrats arrivés à échéance sur 2020, représentant 159 000 repas dont plus d'un tiers avec régimes. Un appel d'offres a donc été lancé pour une mise en place sur 2021.

Les objectifs principaux du cahier des charges étaient axés sur le respect des différentes réglementations en termes de sécurité et d'hygiène. Mais surtout, il a été construit sur des critères qualitatifs, en tenant compte des particularités des personnes accueillies. Avec des marqueurs forts comme, la mise en place effective de la loi EGalim avec 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de bio, l'adhésion à "Mon restau responsable".

L'étape suivante, sera d'être présents, et d'accompagner les établissements dans le suivi du respect et de la bonne application des engagements contractuels par le prestataire, pendant toute la durée du marché.

- Le Nettoyage

L'objectif a été de pointer chaque contrat sous-traité en terme de prestation de nettoyage et

d'affiner, de réajuster et de négocier l'engagement contractuel ou la mise en place de nouveaux contrats.

- L'énergie

Cette année a été le changement des contrats d'énergie d'électricité et de Gaz pour une majorité des établissements. Pour exemple, une renégociation du contrat gaz propane sur certains de nos établissements fin 2020, a permis une baisse des tarifs de 53% pour les 2 ans à venir, soit une économie potentielle de 100K€.

-La crise sanitaire

En ces temps difficiles, le marché d'achat d'EPI "Covid" (masques chirurgicaux, gants, blouses, tests antigéniques...) était devenu très instable en termes d'approvisionnement et de tarifs. Le choix a été fait de centraliser ces achats au niveau du service achats. Cela a permis de soulager les établissements dans la gestion de stock de ces produits, de ne pas subir de pénuries et de maîtriser la dépense.

Les perspectives 2021

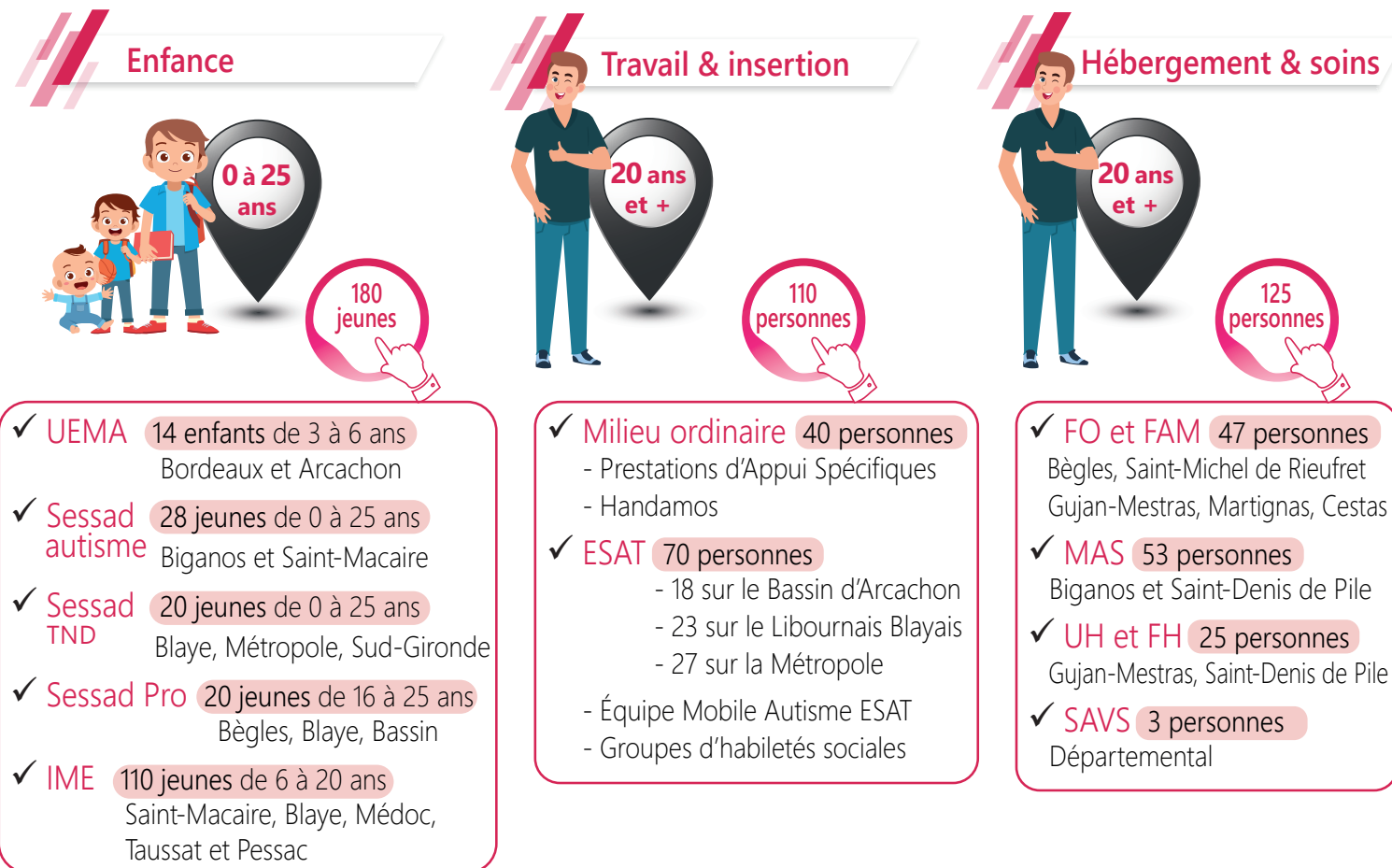
L'objectif de 2021, est de continuer l'amorçage fait en 2020 comme :

- De définir la politique achat en structurant et uniformisant les pratiques pour l'ensemble des établissements de l'Adapei ;
- D'accompagner les établissements dans leurs besoins et suivre de façon proactive les changements de marchés opérés ou en cours ;
- De réaliser les appels d'offres ou les consultations nécessaires des marchés sortants ;
- De participer en collaboration avec le service finances à la refonte du processus achat.

4. | Les réalisations transversales

La direction autisme

L'Adapei de la Gironde accompagne 2300 personnes en situation de handicap, parmi lesquelles, 400 personnes ont un diagnostic TSA. Ces personnes sont accompagnées à tous les âges de la vie par des dispositifs spécialisés ou au sein de structures avec des professionnels formés.



La démarche d'amélioration de nos accompagnements TSA au travers de la certification Autisme Cap Handéo

Cette démarche, engagée sur l'IME du Medoc, l'IME de Pessac Alouette, l'IME de Blaye et le FAM de Bègles nous aide à mettre en place des processus plus rigoureux. L'année 2020 a été l'occasion d'améliorer :

- La participation effective des familles dans la co-construction des projets personnalisés,
- La création d'arbre de décision en matière d'évaluation du fonctionnement des personnes (évaluations formalisées

et standardisée des compétences des usagers et des domaines de progressions).

- Constitution, pour les établissements et services du pôle Enfance, d'une boîte à outils des évaluations TSA et autres troubles du neuro-développement.
- Réalisation, en lien avec l'organisme de supervision "Formavision" de grilles d'observation pour mesurer les progrès des personnes et ainsi l'amélioration de leur qualité de vie.

Participation active dans l'ouverture de la Plateforme de Coordination et d'Orientation TND 0-6 ans.



En qualité de membre fondateur, aux côtés de l'APAJH, l'ARI, l'ADIAPH et Don Bosco, l'Adapei participe au déploiement de la plateforme PCO portée par l'Hôpital Charles Perrens.

Cette plateforme a pour mission de coordonner la réalisation de bilans et/ou interventions précoces chez des enfants présentant un développement inhabituel. L'Adapei propose :

- La mise à disposition de professionnels (psychologues)

- La participation au COPIL et bureau technique pour favoriser l'accès des parents à ce dispositif par une optimisation du maillage territorial.

Ouverte le 8 juin 2020, la plateforme a réceptionné 162 demandes en 6 mois dont 89 ont pu bénéficier d'un forfait précoce pour une prise en charge en libéral financée par la CPAM. Les enfants reçus ont, en moyenne, 4 ans. Sur 24 annonces diagnostic par la PCO, 14 ont un trouble de spectre de l'autisme.

L'Équipe Mobile Autisme en ESAT (EMA ESAT)



Pour proposer un accompagnement spécifique aux personnes accompagnées en ESAT et qui présentent un TSA, une équipe mobile, financée par l'ARS, a été créée dans le cadre du plan d'amélioration de l'accueil des personnes avec un TSA en ESAT.

L'EMA ESAT a trois missions principales :

- Favoriser l'accès à la démarche diagnostique dans le cas des personnes suspectées,
- Favoriser le maintien en emploi de ces personnes,
- Favoriser l'insertion en milieu ordinaire de travail.

4 | Les réalisations transversales

L'EMA ESAT est composée d'une psychologue à temps partiel et de 2 jobs coachs, une sur les 3 sites de la Métropole (Pessac Alouette, Blanquefort et Pessac Magellan), et une sur les sites de l'ESAT d'Audenge, de Braud et Saint-Louis, de Villambis et de Mongauzy).

L'équipe propose un accompagnement pour les travailleurs d'ESAT : évaluations fonctionnelles, aménagement de poste, entraînement individuel aux habiletés socio-professionnelles...

Elle soutient également les équipes dans les établissements en assurant le transfert de compétences, la sensibilisation à l'autisme et l'aide à l'application des recommandations de bonnes pratiques selon la HAS.



Formation/Supervision des pratiques

Forte de son expérience sur l'accompagnement des personnes avec autisme, l'Adapei, a remporté, dans le cadre de son activité de centre de formation "BM Formation" un appel à projet formation pour l'Opco Île de France sur "La professionnalisation des accompagnements des personnes avec autisme" qu'elle va mettre à profit en interne.

De plus, pour compléter et enrichir la supervision déjà réalisée par Formavision, l'Adapei fait appel à l'organisme "Epsilon à l'école" sur des axes plus pédagogiques.



Les groupes d'entraînement aux habiletés sociales

- L'animation de 4 groupes d'entraînement aux habiletés sociales, portée par la STP de la Métropole et accueillant 8 personnes avec TSA. Des groupes sont à l'étude sur d'autres territoires.

Une coopération accrue, en 2020, avec le Centre Expert Handicap de l'Hôpital Bagatelle. Elle vient compléter le travail déjà réalisé en interne de suivi somatique et d'habitude aux soins, par l'accès à un plateau technique formé au handicap.



L'inclusion citoyenne

La crise sanitaire a révélé la difficulté de maintenir une participation pleine et entière pour privilégier une sécurité et maintenir le lien social.

Nous nous sommes réinventés pour maintenir le lien avec et entre tous.

Les équipes de salariés, les personnes accueillies et les familles ont permis d'assurer la continuité de la participation, avec les réseaux sociaux, des rencontres virtuelles, la mise en ligne de tutos, la création de journaux, l'accueil de renfort pour soutenir les équipes, des appels téléphoniques....

Permettre l'accès aux informations et directives sanitaires, en transcrivant les documents pour faciliter la compréhension de toutes les personnes accueillies.

- Les attestations de déplacements proposées en FALC,
- Les règlements intérieurs des ESAT adaptés et simplifiés avec les nouvelles règles sanitaires.
- Explications des informations, précisions des directives gouvernementales.

L'accueil de renfort pour soutenir les équipes et permettre la continuité du travail autour de la citoyenneté et de l'autoreprésentation.

- En exemple la mise en place pendant 3 mois d'ateliers vie citoyenne et rencontre CVS. Ces rencontres citoyennes ont permis aux personnes accueillies d'être actrices de leur vie malgré un confinement lourd à porter. Certaines ont décidé d'écrire au Président de la République pour expliquer leur situation.

- Les rencontres CVS ont permis aux élus et résidents du Foyer de Martignas-sur-Jalle, de redécouvrir leur rôle d'élus et de commencer à réfléchir sur les élections CVS.

- La création de supports visuels, sur le rôle du CVS, sur l'association Nous Aussi.

L'autoreprésentation, vecteur essentiel de l'inclusion citoyenne pour une véritable participation au sein de nos établissements et services.

Si les rencontres virtuelles ont été difficiles pour les personnes accueillies, elles ont permis de maintenir le lien pour ensemble commencer à préparer les élections CVS du 4 février 2021.

Quand les directives gouvernementales l'ont permis, de nombreux CVS de tous les pôles se sont réunis pour mettre en place les élections et préparer l'appel à candidatures.



Les professionnels de tous les établissements et services se sont mobilisés pour :

- Créer des supports adaptés et les diffuser pour permettre à chacun de s'approprier les élections.
- Organiser des rencontres CVS pour redécouvrir le rôle du CVS.

- Diffusion d'échéanciers, proposition de soutien auprès des établissements.

Cette campagne électorale a permis une participation pleine et entière des personnes accueillies à cette instance participative.

5. | Les réalisations transversales



L'association Nous Aussi a été un relais d'information auprès des personnes accueillies pour la préparation des élections CVS.

Même si les adhérents de Nous Aussi n'ont pas pu se réunir, le lien a été maintenu. Une fois tous les 2 mois le représentant, Damien Morisset, a écrit aux adhérents. Les échanges téléphoniques ont été nombreux.

Les adhérents ont travaillé sur les actions à venir, pour 2021, pour toujours porter le droit des personnes en situation de handicap et aller à la rencontre des autres.

Les ateliers d'Esther, virtuels ont proposé :

- Des découvertes de peintres
- Des thèmes libres
- Un concours de dessin "L'arbre de vie" de Klee

Un des dessins a été choisi par la MDPH pour illustrer sa carte de vœux.



Arbre de vie
réalisé dans le cadre des ateliers d'Esther.

En septembre, entre deux périodes de confinement, une sortie a été organisée à la base sous-marine pour découvrir l'exposition Klimt.



Les partenariats

Nous avons renforcé nos différents partenariats et cette crise a permis aux professionnels des différentes associations partenaires de se retrouver en visio pour préparer de nouveaux projets autour de la participation.

- École supérieure de Cognitique - Talence
- Handicap Nouvelle-Aquitaine
- UFCV (loisirs et séjours adaptés)
- Cultures du cœur (offre culturelles, sportives)
- MJC de Bruges (Atelier d'Esther)
- Mise en relation avec la future Ludo-médiathèque de Bruges pour travailler l'accueil des personnes en situation de handicap
- CDSA (Relais d'informations sportives)

La communication

Le communication a également été perturbée durant cette année de crise sanitaire. La responsable communication, en lien avec la direction générale, a réorienté ses missions autour de 3 objectifs principaux :

- Informer en temps réel des évolutions de la crise sanitaire et des mesures prises par la cellule de crise.
- Informer de la réorganisation des établissements et services et leurs activités durant les phases de confinement et de déconfinement, successives.
- Maintenir le lien entre les personnes accueillies, les familles et les professionnels.

Création de 3 espaces dédiés Info Covid

avec des mises à jour régulières voire quotidiennes au plus fort de la crise

- 1 espace dédié aux familles et 1 espace dédié aux professionnels, via le site internet,
- 1 espace dédié aux directions d'établissements via le site intranet.

Lettres infos des familles

- 2 numéros imprimés
#3 - Janvier 2020 | 8 pages | 2 200 tirages
#4 - Décembre 2020 | 12 pages | 2 200 tirages
(> en téléchargement sur le site internet)
- 12 numéros numériques
5 229 ouvertures pour 7 741 envois (67,54%)

Les outils numériques dynamisés pour garder le lien entre les différentes parties prenantes de l'Adapei

Les outils numériques (site internet et réseaux sociaux) ont vu leur audience "boostée" durant cette année 2020 (cf. Chiffres clés). Grâce à un travail collaboratif, les publications ont été plus nombreuses et régulières et ont généré de nombreuses interactions entre les personnes accueillies, les familles, les professionnels et les partenaires.

... Les chiffres clés 2020 ...

Audience Facebook

- 2 243 abonnés au 31 décembre 2020
(vs 1 385 au 31/12/19 soit + 62%)
- 818 941 vues pour 422 publications
- 5 989 partages de publication
- 22 648 likes
- 2 564 commentaires sur les publications

Audience du site internet

- 65 337 visiteurs sur l'année 2020
(vs 31 246 en 2019 soit + 109,11%)
- 200 888 pages visitées
(vs 117 370 en 2019 soit + 71,16%)
- 109 actualités postées
- 461 formulaires de contact reçus
(38% prestations ESAT | 29% emplois et stages | 16% recherche ESMS)

Les perspectives 2021

De nombreux projets seront développés sur l'année 2021, avec en particulier la mise en place d'une solution e-commerce pour développer les ventes du pôle Travail et Insertion par l'Emploi en lui conférant une meilleure visibilité sur le net.

Pour rendre plus efficace la diffusion des supports de communication (papiers & numériques), il sera nécessaire de mettre en place un outil de gestion des contacts permettant de segmenter nos cibles de communication et de maintenir à jour, et en toute sécurité, les données des différents contacts.

Développer notre communauté sur les réseaux sociaux et les étendre à de nouveaux publics.

**SUIVEZ-
NOUS...**



www.adapei33.com
www.facebook.com/adapei33
www.linkedin.com/Adapei de la Gironde

1. Les résultats comptables p. 57

- 1.1. Les résultats comptables sur 3 ans
- 1.2. Répartition des ressources 2020

2. Les résultats administratifs p. 58

- 2.1. Les résultats du compte administratif sur 3 ans

3. Les résultats du secteur contrôlé p. 59

- 3.1. Les résultats par typologie d'établissements
- 3.2. L'activité des établissements et services (en journées)

4. Les résultats du secteur propre p. 62

- 4.1. Les résultats du compte administratif du secteur propre
- 4.2. La production des ESAT & EA
- 4.3. La production et les résultats des ESAT et EA
- 4.4. La production par activité

5. Les investissements et la trésorerie p. 65

- 5.1. Les investissements
- 5.2. La trésorerie

6. Le bilan p. 66



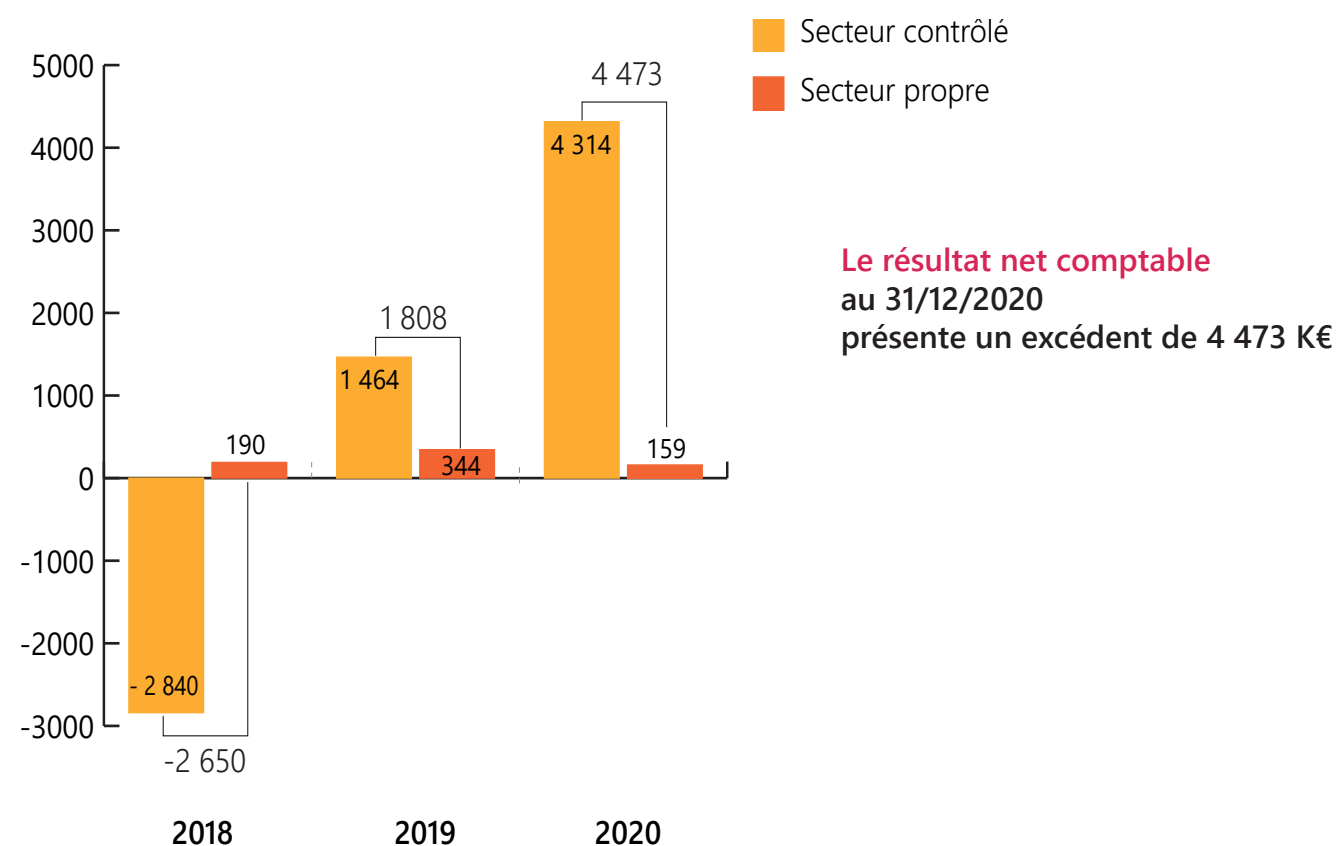
Rapport financier 2020

1 | Les résultats comptables

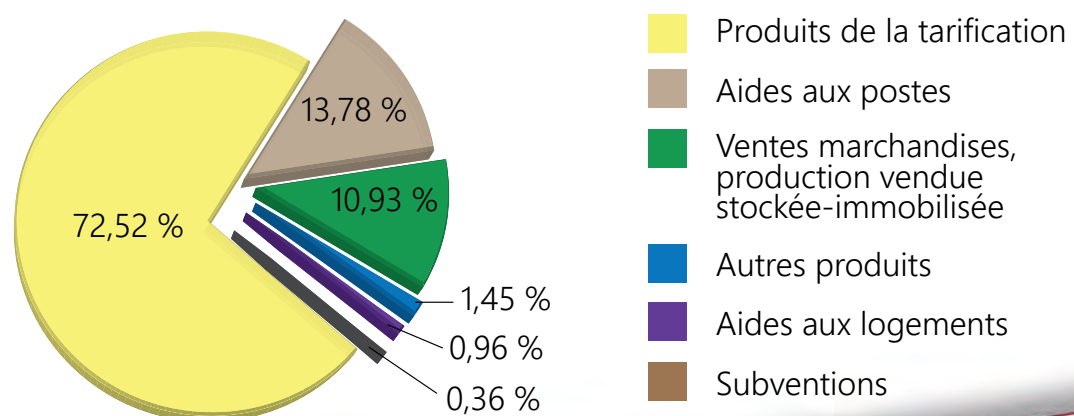
L'Adapei de la Gironde, en tant qu'association gestionnaire d'établissements et de services du secteur médico-social, a l'obligation de produire des comptes annuels selon les règles comptables de droit commun des associations.

Cependant, les établissements et services médico-sociaux qui composent l'association bénéficient de financements publics (Assurance maladie, aide sociale départementale et État) et sont régis de ce fait par une réglementation comptable propre, conduisant notamment à produire des comptes administratifs, en réponse aux exigences réglementaires inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

1.1 Les résultats comptables sur 3 ans - en K€



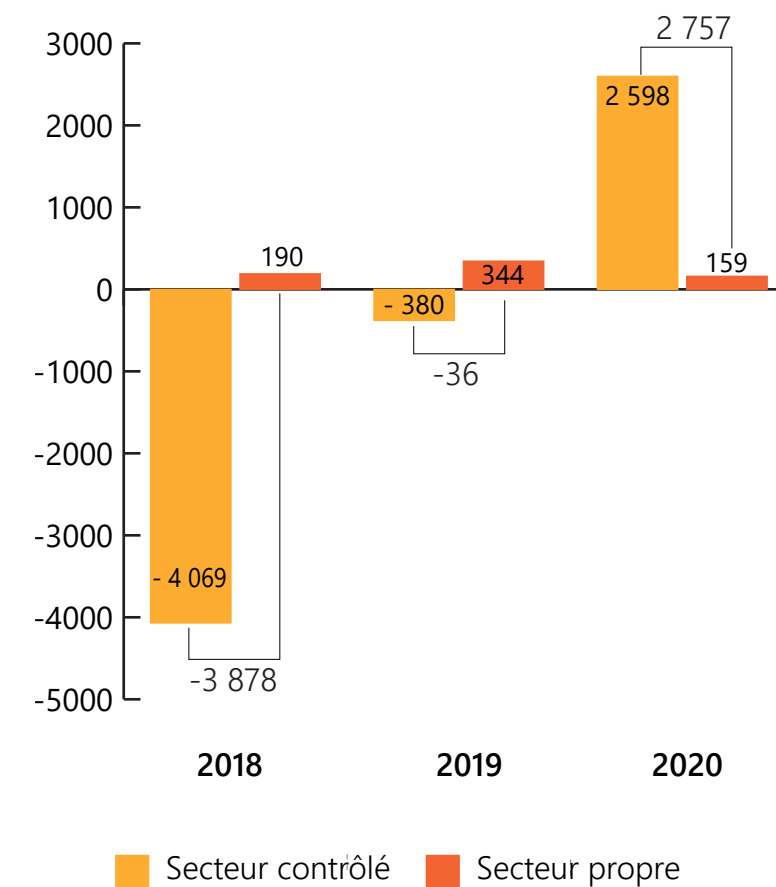
1.2 Répartition des ressources 2020



2 | Les résultats administratifs

2.1 Les résultats du compte administratif sur 3 ans - en K€

Des retraitements sont donc pratiqués au résultat net comptable afin de produire un résultat administratif.



Il est obtenu après retraitement :

- De la reprise de résultat provenant des exercices antérieurs pour 1 711 K€
- De la variation pour congés payés de 50 K€ (charges)

Le résultat administratif se décompose ainsi :

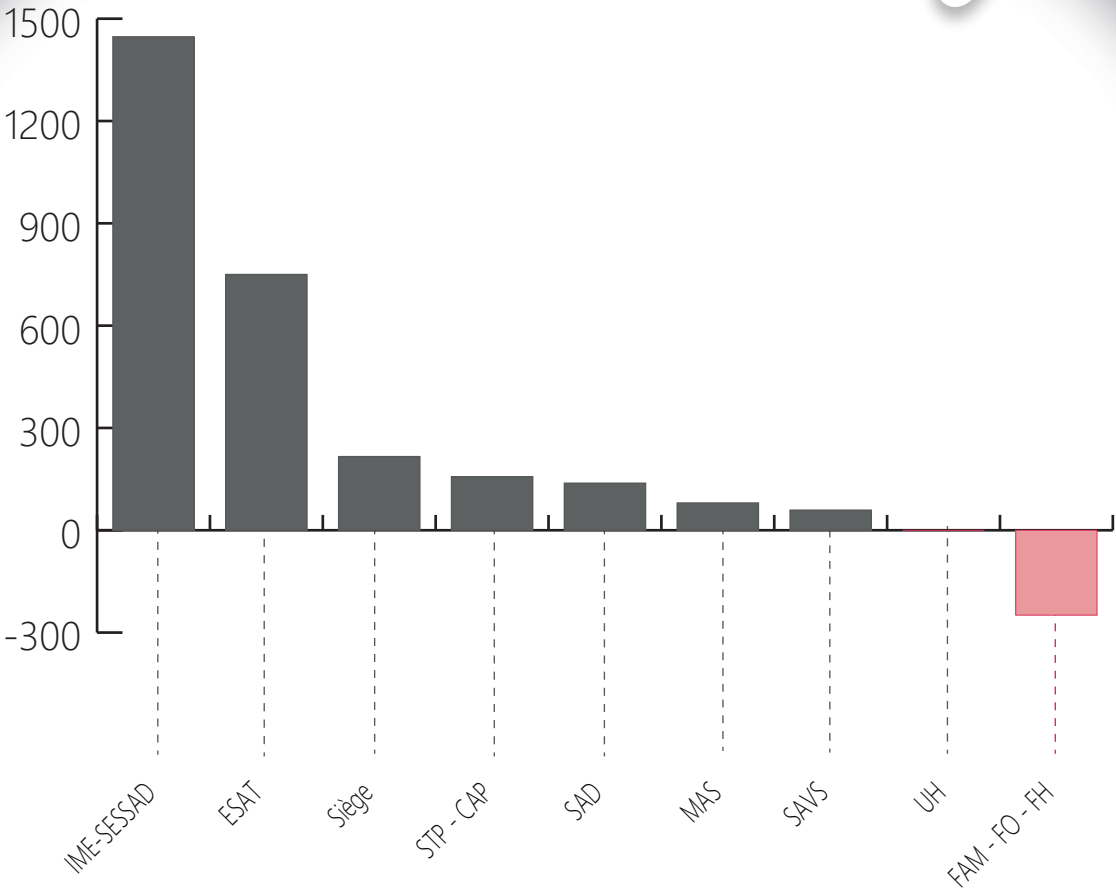
- + 1 942 K€ sur le secteur contrôlé
- + 657 K€ d'excédent sur le secteur sous CPOM (UH et ESAT)
- + 158 K€ d'excédent sur le secteur propre.

3 | Les résultats du secteur contrôlé

3.1 Les résultats par typologie d'établissements - en K€

Établissements	2018	2019	2020
IME/SESSAD	- 1 332	- 284	1 447
ESAT F	- 9	423	750
Siège	- 960	- 243	216
STP - CAP	- 107	76	157
SAD	99	140	138
MAS	- 581	- 354	80
SAVS	- 45	64	59
UH	0	124	0
FAM-FO-FH	- 1 134	- 326	- 249

Résultats en K€



3.2 L'activité des établissements et services - en journées

Établissements	2018	2019	2020	# 2019/2020
ESAT	163 069	166 550	127 833	- 38 717
FO (*)	99 752	100 669	98 298	- 2 371
IME	72 920	73 299	72 339	-960
SAVS	69 690	71 588	67 954	- 3 634
MAS	37 780	37 484	36 984	- 500
FAM	17 805	18 672	17 730	- 942
SESSAD	17 455	15 807	17 630	1 823
UH	18 613	17 668	17 210	- 458
STP - CAP	9 630	13 360	9 437	- 3 923
FH	9 641	10 022	8 293	- 1 729
SAD	1 763	1 895	758	- 1 137
TOTAL	518 118	527 014	474 466	- 52 548

(*) dont foyers à double tarification FO/FAM et FO/FH de Martignas-sur-Jalle - Cestas - Saint-Michel de Rieufret et Gujan-Mestras

En 2020, tous les établissements présentent un excédent administratif à l'exception (cf. tableau 3.1) des hébergements (FAM-FO-FH).

Le pôle Enfance (IME/SESSAD) ainsi que les ESAT (budget social) ont particulièrement bénéficié du confinement en raison du maintien de leur dotation alors que dans le même temps, l'activité était réduite (achats et autres charges, recours aux CDD...).

L'activité des STP étant liée à celles des ESAT, elles ont également suivi la même tendance.

Le Siège social retrouve un résultat positif après plusieurs exercices déficitaires.

Enfin, si les hébergements sont en perte, il faut noter la réduction progressive opérée depuis 2018 (-53% en moyenne par an).

4 | Les résultats du secteur propre

4.1 Les résultats du compte administratif du secteur Propre - en K€

Le résultat du secteur propre présente un excédent de 159 K€ contre 344 K€ en 2019.

Cette forte baisse est principalement attribuée aux ESAT en raison de la crise sanitaire avec plus de 16% d'impact en termes de productions vendues.

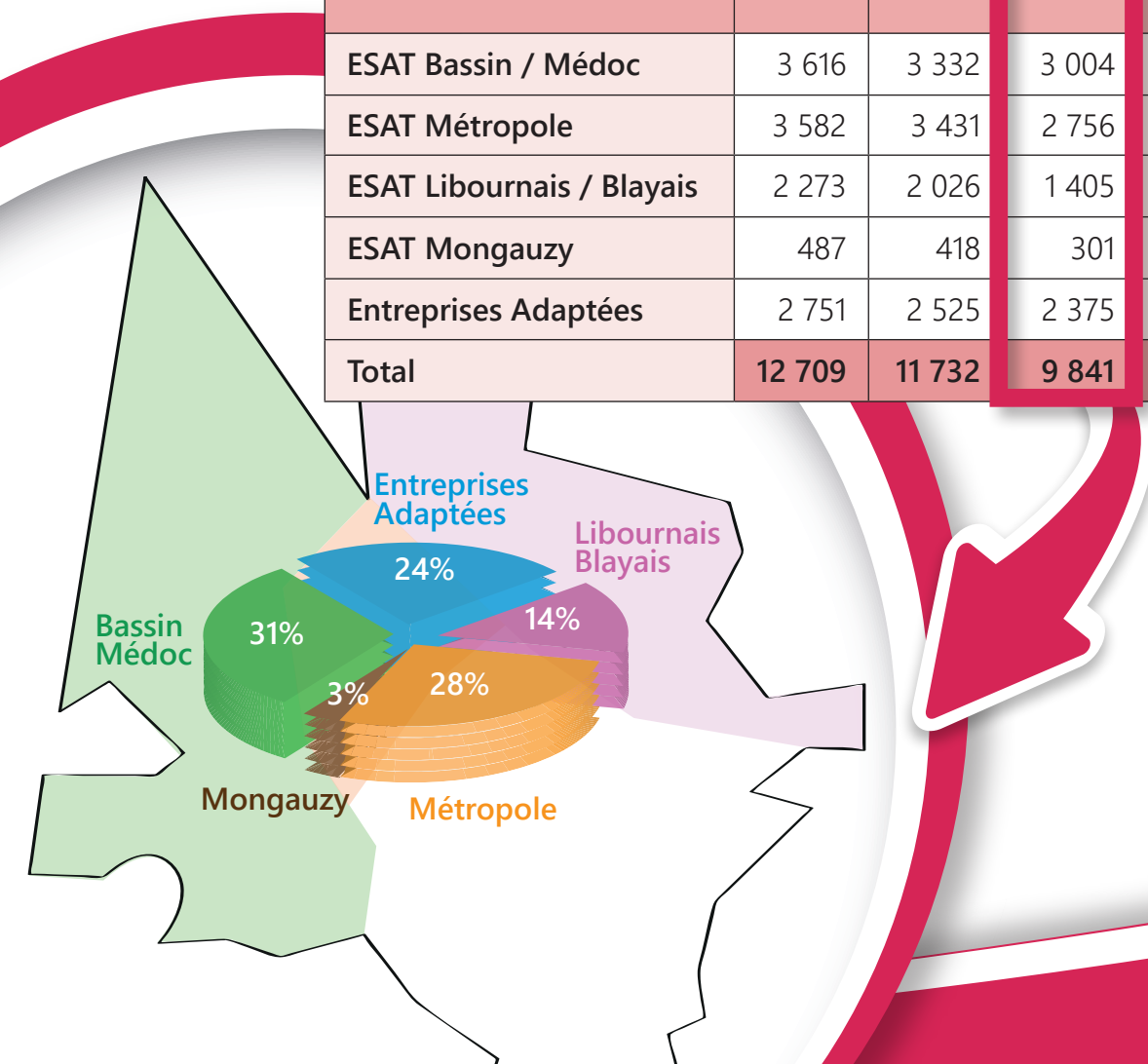
Le résultat reste toutefois positif, en raison notamment d'un soutien de l'Agence de Service et des Paiements (ASP) qui a compensé pendant quelques mois la part de rémunération des travailleurs.

Établissements	2018	2019	2020
ESAT-E	636	673	475
EA	- 225	- 154	- 148
UH Résidents	50	12	22
Association	- 121	- 136	- 152
Autres (insertion, BM formation, service habitat)	- 150	- 51	- 38
Total	190	344	159

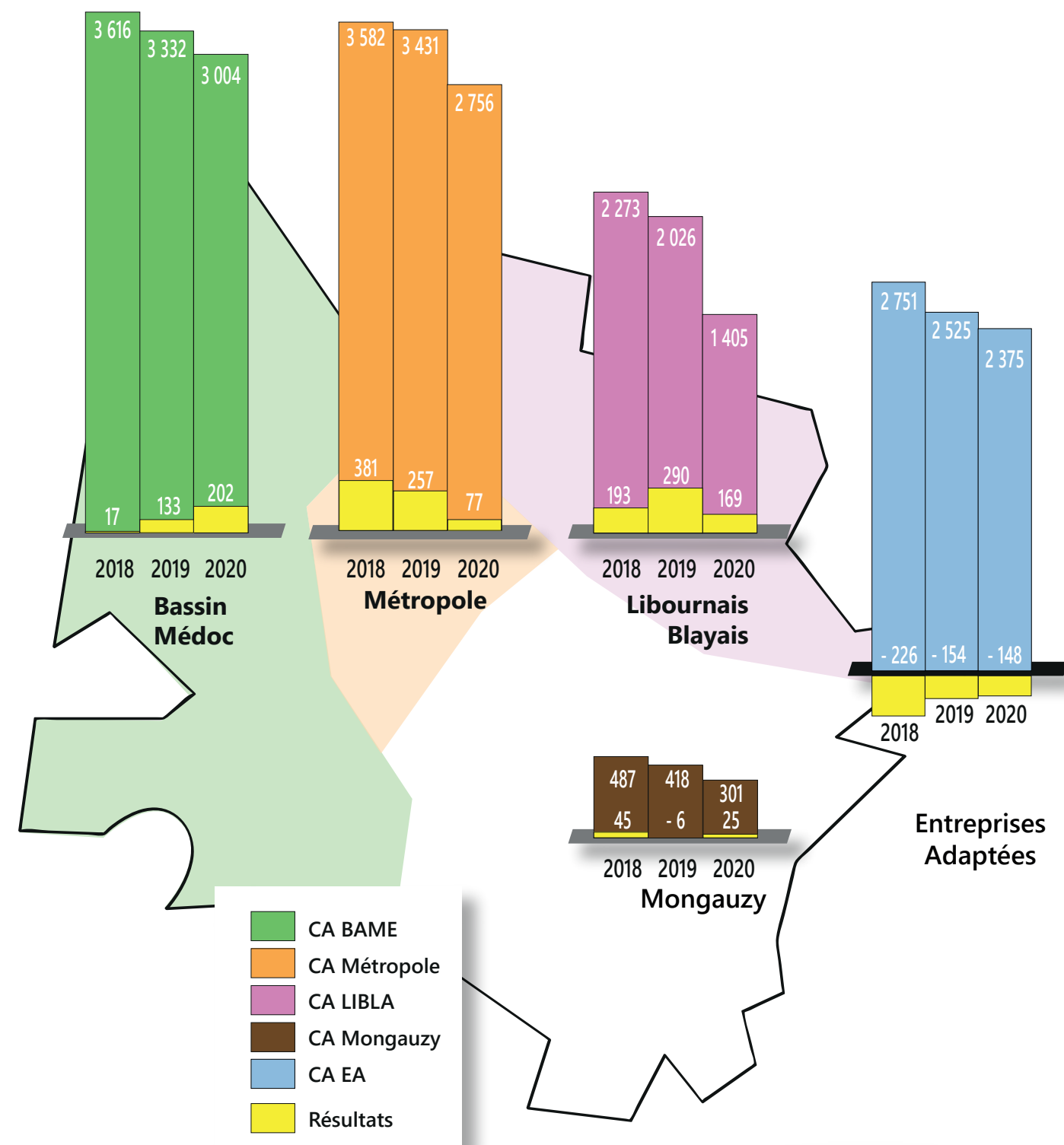
Les salariés des Entreprises Adaptées ont bénéficié du dispositif de chômage partiel, abondé par l'Adapei pour maintenir les salaires à 100% et du versement de la prime Covid (supportée par l'Adapei). En parallèle, les EA ont bénéficié de subventions exceptionnelles à hauteur de 124 k€.

4.2 La production des ESAT et EA- en K€

Établissements	2018	2019	2020	Variation entre 2019 et 2020	
ESAT Bassin / Médoc	3 616	3 332	3 004	- 328	- 9,84 %
ESAT Métropole	3 582	3 431	2 756	- 675	- 19,67 %
ESAT Libournais / Blayais	2 273	2 026	1 405	- 621	- 30,65 %
ESAT Mongauzy	487	418	301	- 117	- 27,99 %
Entreprises Adaptées	2 751	2 525	2 375	- 150	- 5,94 %
Total	12 709	11 732	9 841	- 1 891	- 16,12 %



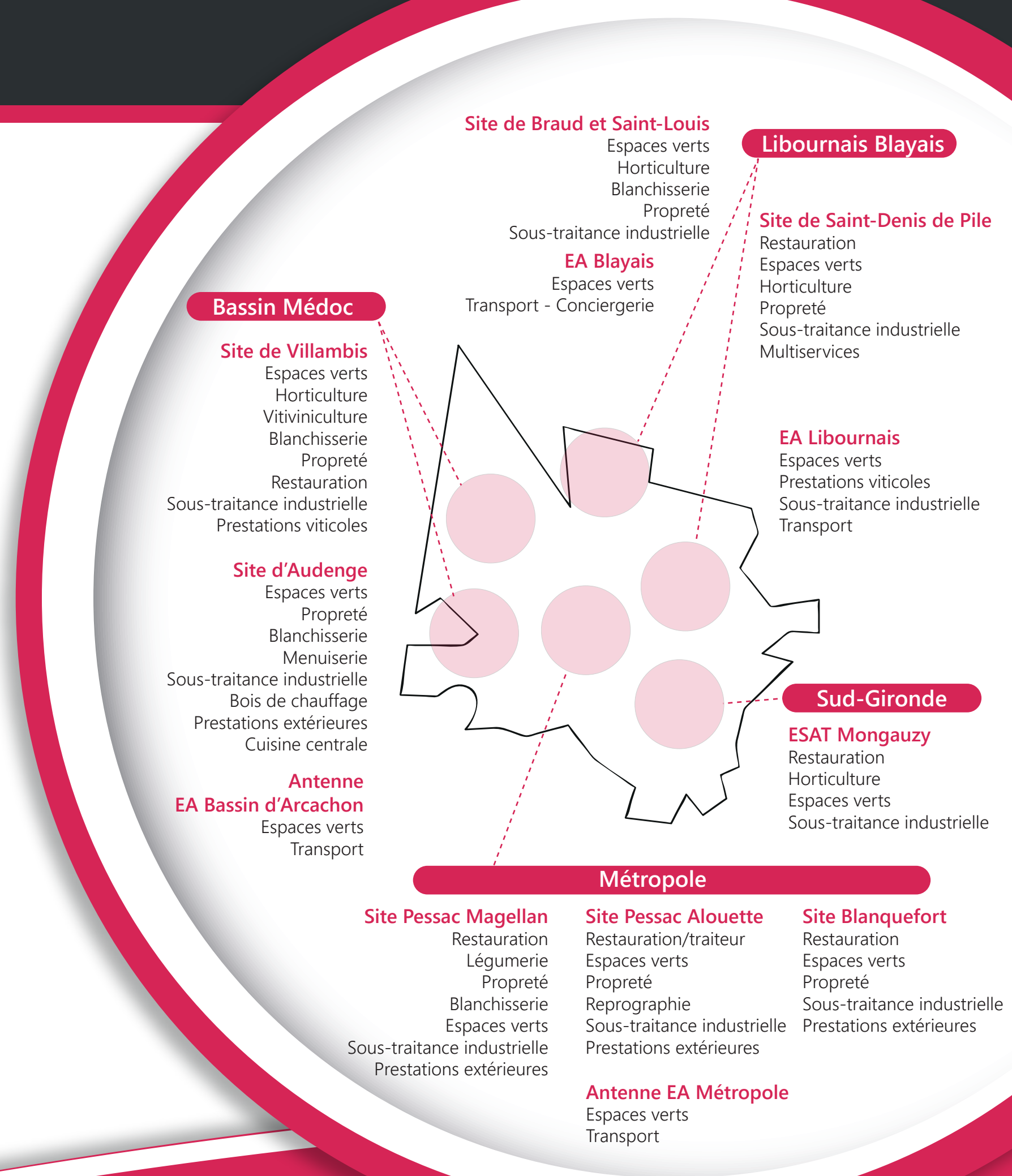
4.3 La production et les résultats des ESAT et EA - en K€



4 | Les résultats du secteur Propre

4.4 La production par activité - en K€

Activités		2018	2019	2020	
				ESAT	EA
	Espaces Verts	3 608	3948	2 347	1525
	Restauration	2 867	2 634	1 890	-
	Blanchisserie / Repassage	1 493	1 332	1 183	-
	Sous traitance	1 552	1054	690	236
	Viticulture / vin	1 141	754	231	448
	Nettoyage / Propreté	442	441	317	-
	Prestation de transport	442	435	21	166
	Mise à disposition Prestations hors murs	372	411	242	-
	Horticulture	342	313	201	-
	Menuiserie	229	155	155	-
	Multiservices	131	91	27	-
	Bois de chauffage	0	90	96	-
	Légumerie	89	74	68	-
	Activités diverses	1	0	0	0
Total		12 709	11 732	9 843	



5.1 Les investissements

En 2020, le site de Blanquefort de l’ESAT Métropole a été mis en service et inauguré courant septembre. Porté par le budget social et de production, le coût s’est élevé à près de 6 millions d’euros.

Au 31/12/2020, il demeure en Immobilisations en cours pour le projet d’extension rénovation du Foyer de la Réole (397 k€) ainsi que 151 k€ relatifs au projet de rénovation du FAM de Bègles.

Une programmation annuelle (PPI) des investissements a été autorisée pour la période 2020-2024 pour les établissements financés par le Département. S’agissant des établissements financés par l’ARS, celle-ci fera l’objet d’une validation conjointe ou suivant le CPOM.

5.2 La trésorerie

La trésorerie au 31/12/2020 est d’environ 17.8 M€ contre 12.9 M€ au 31/12/2019.

En 2020, nous avons souscrit un emprunt de 3 M€ auprès du Crédit Agricole sur 20 ans à un taux fixe de 1.02% afin de financer la mise en service du site de Blanquefort de l’ESAT Métropole

L’amélioration de la trésorerie, outre ces emprunts, s’explique par :

- Le résultat excédentaire ;
- La suspension des investissements en raison de la crise sanitaire.

Bilan au 31décembre 2020

Le bilan traduit la situation patrimoniale consolidée de l’ensemble des établissements et services de l’Adapei, au 31 décembre 2020

ACTIF en M€	2020	2019	PASSIF en M€	2020	2019
Immobilisations nettes	54	57	Fonds permanents et provisions réglementées	37	31
Stocks	1	1	Dont Résultat	4	2
Créances	8	7	Provision Risques et charges	2	3
Trésorerie disponible	18	13	Emprunts bancaires	30	29
			Dettes d'exploitation	12	15
TOTAL	81	78	TOTAL	81	78

Les orientations 2021

Les axes du CPOM.....	p. 69
Les priorités 2021	p. 70
- L'habitat	p. 70
- L'accès aux soins.....	p. 70
- La transformation de l'offre.....	p. 71
- L'orientation vers l'emploi.....	p. 71
- Acteur de référence sur l'accompagnement des personnes avec TSA	p. 71
L'évolution des pôles d'accompagnement.....	p. 72
La maintenance du patrimoine et la poursuite des projets d'investissements.....	p. 74
L'amélioration des procédures de gestion	p. 75
La gestion des Ressources Humaines	p. 76



Rapport d'orientations

C'est sur l'analyse de nos atouts qu'ont été élaborés les deux documents fondateurs qui vont constituer le cadre de notre action au cours de l'année 2021 :

Sur le plan de la gestion, le rapport de la Chambre régionale des comptes reçu en janvier dernier, qui même s'il analyse les comptes de l'Adapei entre 2016 et 2018, nous donne des recommandations très précieuses et pour une part déjà largement initiées sur nos règles de gouvernance, nos modes opératoires et notre organisation.

Sur le plan stratégique, le projet de Contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) déposé en mars 2021 a vocation à s'appliquer dès cette année, tout particulièrement à la rentrée de septembre pour ce qui concerne la transformation de l'offre dans le secteur de l'enfance.

Le virage inclusif

avec le développement significatif de l'inclusion scolaire, la transformation de places d'IME en Sessad, l'orientation marquée vers le milieu ordinaire du travail, l'habitat inclusif et la participation des personnes elles-mêmes avec le partenariat mis en place avec les autres associations au titre des assistants au parcours de vie (APV).

Une réponse accompagnée pour tous

en organisant la continuité des parcours en dehors de tout effet de filière mais en étant partie prenante aux dispositifs récemment mis en place en partenariat avec les autres associations et notamment la communauté 360.

Le CPOM comporte 4 axes principaux, eux-mêmes déclinés en 14 fiches actions

L'approche populationnelle

en adaptant l'offre de service aux personnes avec autisme, au polyhandicap, au handicap psychique, au vieillissement et en développant l'accès aux soins.

Une gestion performante et le management de la qualité

impose une adaptation organisée des ressources humaines à la transformation de l'offre, un pilotage des établissements permettant la meilleure allocation des moyens au service des établissements et un management de la qualité et des risques.

C'est donc dans un cadre stratégique pluriannuel précis que s'inscrivent les orientations de l'Adapei pour l'année 2021

Les priorités pour 2021 concernent :

L'habitat

Le logement est un moyen d'insertion essentiel dans le milieu ordinaire. Leur insuffisance est également un facteur de blocage pour les personnes qui souhaitent s'insérer dans l'emploi. Ce besoin est particulièrement sensible pour les jeunes "Creton" en sortie d'IME.

Dans cette perspective, nous travaillons à la mise en place d'une palette large de types de logements adaptés à chaque besoin : Logements d'application, foyers d'hébergement, structures intergénérationnelles (deux foyers logements avec une capacité totale de 60 appartements pour couples et célibataires, entreront en service en 2022 respectivement à Bègles et à Saint-Denis de Pile).

Dans la même perspective, nous avons établi un partenariat avec l'association Habitat et Humanisme qui a une solide expérience dans la mise en place et la gestion de projets intergénérationnels pour des personnes démunies.

De même, nous sommes en discussion avec des bailleurs sociaux comme Gironde Habitat pour la réservation d'appartements dans leur patrimoine.

Ces nouveaux projets passent par la constitution de groupes de parents en demande de solutions pour leur enfant dont la structuration et l'animation devront être soutenues par les sections de parents de l'Adapei.

L'accès aux soins

Le besoin d'un renforcement est manifeste, tout particulièrement dans le pôle Hébergement et soins, où le vieillissement des personnes les plus lourdement handicapées dans les FO, FAM et MAS exigerait une mise en commun de moyens, en particulier médicaux, en interne et avec les autres associations.

Le recrutement récent d'un médecin coordinateur doit être l'occasion d'établir avec la responsable qualité, un état des besoins, suivant une méthodologie rigoureuse.

Des contacts systématiques ont été initiés et seront poursuivis avec les établissements hospitaliers au premier rang desquels le CHU, de manière à organiser un accueil dédié pour les besoins somatiques des personnes que nous accompagnons, dans le cadre de protocoles spécifiques qui donneront lieu à des conventions. De nombreux exemples mettent en évidence le fait que les accueils de droit commun, notamment les services d'urgence, sont mal adaptés aux personnes en situation de handicap. Une expérimentation très positive est en train de se construire avec le service spécialisé du centre de Bagatelle, qui a mis en place une approche spécifique dont la nécessité est évidente.

Sur le plan psychiatrique, l'ensemble des établissements, notamment dans le pôle Enfance et le pôle Hébergement et soins, est régulièrement confronté à des situations critiques pour lesquelles existe un besoin d'évaluation, que les CMP ne peuvent pas toujours assurer et pour lesquelles nous ne sommes pas outillés.

Les contacts récemment pris avec la fondation John Bost, dont le siège va être transféré à Talence, offrent des perspectives de coopération sur ce point.

Ces coopérations et mutualisations de moyens sont d'autant plus nécessaires que l'Adapei, comme l'ensemble du secteur médico-social, est confronté à la difficulté de recruter des personnels médicaux et en particulier des infirmiers.

La non-application jusqu'à maintenant des accords "Séjour" à notre secteur a accru l'ampleur de ce problème en accentuant l'écart de rémunération de nos professionnels avec le secteur hospitalier. L'Adapei33, avec les autres associations, continuera de participer aux actions de mobilisation mises en œuvre pour obtenir un alignement, qui conditionne notre capacité à recruter.

La transformation de l'offre

Elle donnera lieu à une mise en œuvre concrète, dès cette année, des dispositions du projet de CPOM dans les établissements du pôle Enfance avec la transformation de places d'IME en places de Sessad. Ces dispositions intègrent également les contraintes liées au retour à une situation financière équilibrée dans les établissements soumis à un plan de retour à l'équilibre.

Il en résultera nécessairement à l'issue du CPOM une réduction du nombre de nos places dans les IME alors que dans le même moment, ce sont les cas les plus complexes nécessitant des moyens d'accompagnement renforcés qui auront vocation à y être accueillis.

Cette transformation prend également en compte les actions de GPEC et notamment de formation, nécessaires pour faire évoluer les moyens humains dans le sens d'une offre de services plus importante.

Enfin le droit au répit suppose la mise en place d'internat à cette fin.

L'orientation vers l'emploi

L'Adapei de la Gironde continuera de développer et d'expérimenter de nouvelles formes de transition.

La franchise Messidor, qui occupe des locaux dédiés dans l'ESAT de Blanquefort vise à placer dès le départ, dans une perspective de retour à l'emploi ordinaire, des personnes en situation de handicap psychique.

La plateforme métiers qui existe déjà dans le secteur des espaces verts, sera dupliquée à Saint-Denis-de Pile dans la restauration avec le soutien de la Région. Il s'agit d'un processus de formation, en conditions réelles de travail, permettant de valoriser les acquis de l'expérience des personnes accompagnées, par un diplôme.

Le groupement Handamos, structure d'insertion par l'emploi accompagné en Gironde, dans lequel l'Adapei a intégré une partie de ses chargés d'insertion, aux côtés d'autres associations, bénéficie d'un soutien actif de la Secrétaire d'État aux personnes en situation de handicap.

Enfin la diversification et le développement des ESAT et EA dans de nouveaux marchés est aussi la condition nécessaire pour conforter leur rôle de transition vers l'emploi en milieu ordinaire. La mise en place d'un groupe de chefs d'entreprises qui réfléchit avec nous sur nos modes opérationnels, vise à optimiser nos modes de production en prenant toujours en compte le nécessaire accompagnement des personnes.

Acteur de référence sur l'accompagnement des personnes avec TSA

L'ARS demande à l'Adapei de continuer d'être un acteur de référence en Gironde dans le secteur des troubles du neuro-développement et plus particulièrement des TSA.

Appuyés par la directrice autisme, nous mettons tout en œuvre pour développer notre expertise dans tous nos établissements et services en capitalisant sur le pôle de savoir-faire acquis dans un premier temps dans le pôle Enfance mais qui se confirme, aujourd'hui, dans le pôle Hébergement et soins et en ESAT. Sur la base des deux unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) que nous gérons à Bordeaux Mériadeck et à Arcachon, nous candidapons pour l'appel à projets pour la création d'une nouvelle

UEM à Ambarès et nous travaillons, avec l'association de parents, LO CAMIN, à la création et la gestion de ce type de dispositif en 2022 dans le Sud-Gironde. Nous continuerons de la même manière aux côtés des autres associations de participer avec nos professionnels et nos correspondants à la Plateforme de coordination et d'orientation TND (PCO) de Gironde qui vise à coordonner le parcours diagnostic et les interventions précoces des enfants de moins de 7 ans, étendu au moins de 12 ans dans l'année à venir.

Ces orientations se traduisent désormais sur le plan de l'organisation avec de nouveaux intitulés et périmètres pour les 4 pôles qui regroupent les établissements et services





Enfance



Le pôle **Enfance** regroupe les Instituts Médico-Éducatifs (IME), les Services d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD) et les Unités d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA).

Son intitulé, suffisamment explicite, n'a pas été modifié. Ces établissements et services proposent des accompagnements pour des jeunes de 0 à 25 ans, dans des dispositifs de droit commun (Écoles, collèges, lycées, centres de formation, centres de loisirs...) ou en institution.



Travail et insertion par l'emploi



Le pôle **Travail et insertion par l'emploi** regroupe les ESAT et Entreprises adaptées, le service d'insertion, les Sections à Temps Partiel (STP) et le Centre d'Activité du Parc (CAP).

La priorité donnée à l'orientation vers l'emploi en milieu ordinaire est ainsi plus clairement marquée. Le CAP et les STP sont désormais rattachés à ce pôle dans la mesure où ils constituent des services de transition à l'entrée ou à la sortie des ESAT.



Habitat et vie autonome



Le pôle **Habitat et vie autonome** regroupe les unités et foyers d'hébergement, les Services d'Accompagnement À la Vie Sociale (SAVS) ainsi que le dispositif d'Assistance au Parcours de Vie (APV).

L'intitulé marque la priorité donnée au logement et aux services qui lui sont associés.



Hébergement et soins



Le pôle **Hébergement et soins** regroupe les FAM, MAS et FO.

L'intitulé marque à la fois le fait qu'il s'agit d'établissements de vie 24/24 et l'importance accrue de l'accès aux soins avec plus largement le développement des besoins liés au vieillissement des personnes les plus lourdement handicapées.

Enfin un **coordonnateur de l'offre** a été mis en place. Il a vocation à veiller, en lien avec les directeurs de pôles, à la vision transversale des parcours notamment sur les territoires.

Plus largement, il assurera une fonction de veille et d'initiative dans la réflexion sur l'offre.

La maintenance du patrimoine et la poursuite des projets d'investissements

Le service du patrimoine, désormais renforcé d'un responsable sécurité, adjoint au responsable en place depuis deux ans, anime le réseau des agents présents dans les établissements et assure un suivi systématique de la maintenance dans les établissements.

Dans le cadre d'un plan global de remise à niveau des bâtiments, nous continuerons par ailleurs de financer les investissements de grosses réparations, dont le rapport de la Chambre régionale des comptes a constaté qu'ils étaient insuffisamment suivis jusqu'au changement de gouvernance en 2018.

Ces efforts de maintien en état ont concerné récemment les travaux de consolidation de l'UH de Blaye ainsi que des travaux divers à l'ESAT d'Audenge ou l'IME de Pessac Alouette. La mise en place d'espaces verts dans les nouvelles implantations de Blaye et Saint-Laurent du Médoc est également en cours.

Des travaux de remise en état indispensables ont été ou vont être également menés dans des

établissements tels que l'IME de Blaye, le FH et le FO de Gujan-Mestras ou la MAS de Biganos, sans attendre les projets de déménagement ou de rénovation.

Des travaux de maintenance sont également en cours à l'ESAT de Villambis avec un projet d'aménagement d'un lieu d'accueil pour les visiteurs du vignoble.

Des projets d'investissements importants marquent la volonté de l'Adapei de continuer à se développer :

Le transfert de l'IME de Taussat sur le terrain adjacent à la MAS de Biganos a été validé. Cette nouvelle implantation sera menée conjointement avec les travaux de grosse rénovation de la MAS de Biganos.

Les travaux d'extension et de rénovation du FO de La Réole, permettant le transfert de Saint-Hilaire de la Noaille sont en cours, de même que ceux qui concernent la rénovation des unités de vie du FAM de Bègles.

De la même manière, une réflexion est en cours pour rénover et optimiser l'aménagement de l'ESAT de Braud Saint-Louis.

L'amélioration des procédures de gestion

La mise en œuvre des recommandations du rapport de la Chambre régionale des comptes est déjà largement entamée.

Les recommandations ci-dessous seront suivies tout au long de l'année.

Recommandation n° 1

Formaliser un règlement de fonctionnement afin de clarifier les missions du siège et des directions de site, ainsi que le fonctionnement comptable et financier, les règles d'admissions et de facturation des journées (mise en œuvre incomplète).

Recommandation n° 2

Préciser les statuts et le règlement intérieur (le rôle des présidents de Sections locales, déclaration des conflits d'intérêts, quorum de l'AG, missions du trésorier) (mise en œuvre en cours).

Recommandation n° 3

Formaliser les délégations de signature et préciser celle du directeur général, afin de prévoir comment il rend compte de sa gestion aux administrateurs (mise en œuvre en cours).

Recommandation n° 4

Améliorer le pilotage interne de la direction générale (suivi financier consolidé infra-annuel, tableau des effectifs par établissement et suivi infra-annuel des taux d'occupation et journées (mise en œuvre en cours).

Recommandation n° 5

Structurer le contrôle interne, notamment concernant le circuit de la paie (mise en œuvre en cours).

Recommandation n° 6

Formaliser un plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'ensemble des activités de l'association, accompagné d'un PFI consolidé et d'une planification globale de l'ensemble des investissements de l'association (mise en œuvre en cours).

Recommandation n° 7

Mettre en place un suivi de la flotte de véhicules (mise en œuvre en cours).

Recommandation n° 8

Formaliser un plan de trésorerie et des règles de recours à l'emprunt (non mis en œuvre).

Recommandation n° 9

Formaliser et harmoniser les règles de recrutements et de recours aux remplaçants (mise en œuvre en cours).

Recommandation n° 10

Modifier le régime indemnitaire pratiqué par l'Adapei33, qui doit faire l'objet de décisions par l'autorité compétente en référence à la CN 66 et être inscrit au sein des contrats de travail (non mis en œuvre).

Recommandation n° 11

Procéder aux achats dans le respect de la procédure et seuils auxquels sont soumises les entités adjudicatrices ; rédiger un guide de procédure interne (non mis en œuvre).

En matière d'optimisation de la gestion, la responsable des achats qui est désormais en fonction revisite dans le cadre d'un plan d'action systématique nos principaux d'achats. C'est ainsi que le poste restauration a été renégocié, pour une part, avec nos fournisseurs permettant tout à la fois une amélioration de la qualité malgré des coûts contraints.

La gestion des Ressources Humaines

La gestion des ressources humaines continuera enfin à être un élément essentiel de notre action au service des personnes accompagnées.

Les accords négociés et signés en début d'année avec les organisations syndicales ont donné lieu à une remise à plat des règles concernant le recours au dispositif du compte épargne temps qui commencent d'être appliquées cette année.

La procédure d'évaluation de l'encadrement est désormais formalisée et va commencer à s'appliquer sur la base de sessions de formations conduites au premier trimestre.

Le plan de formation de l'Adapei (plan de développement des compétences) est mobilisé en 2021 à hauteur de 500 000 €, dans la continuité des années précédentes, pour permettre aux salariés de répondre à l'évolution des populations accueillies (autisme, handicap psychique, vieillissement, polyhandicap...) et aux nouveaux enjeux en lien avec les axes développés dans les fiches CPOM.

L'Adapei poursuit également son engagement à former les remplaçants peu ou pas qualifiés du pôle Hébergement et soin pour leur permettre de développer leur employabilité à travers la signature de 16 contrats de professionnalisation de niveau 5 (Accompagnant Éducatif et Social, Aide-Soignant).

En lien avec les préconisations gouvernementales, un travail s'engage également autour de la question de l'alternance et notamment sur l'apprentissage.

D'une manière transversale, un Comité d'éthique est en cours de constitution, pour appuyer les équipes des établissements et services, lorsqu'elles sont confrontées à des situations qui le justifient.

Glossaire

A

AAH :	Allocation aux Adultes Handicapés
AGEFIPH :	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle
ANAP :	Agence Nationale d'Appui à la Performance
APV :	Assistance au Projet de Vie
APPV :	Assistant·e au Projet et Parcours de Vie
ARS :	Agence Régionale de Santé

C

CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH :	Commission Départementale d'Accès aux droits des Personnes Handicapées
CLIC :	Centre Local d'Information et de Coordination
CLS :	Contrat Local de Santé
CNR :	Crédits Non Reconductibles
COJ :	Centre Occupationnel de Jour
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA :	Centre Ressources Autisme
CT :	Conseiller Technique
CVS :	Conseil de la Vie Sociale

D

DAA :	Délégué à l'Action Associative
-------	--------------------------------

E

EA :	Entreprise Adaptée
EMA :	Équipe Mobile Autisme
EHPAD :	Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante
EPP :	Évaluation des Pratiques Professionnelles
EPRD :	État des Prévisions de Recettes et de Dépenses
ESAT :	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS :	Établissements et services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP :	Équivalent Temps Plein

F

FALC :	Facile À Lire et à Comprendre
FAM :	Foyer d'Accueil Médicalisé
FH :	Foyer d'Hébergement
FL :	Foyer Logement
FO :	Foyer Occupationnel

G

GCS :	Groupement de Coopération Sanitaire
GCSMS :	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GPEC :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

H

HAD :	Hospitalisation À Domicile
HAS :	Haute Autorité de Santé

I

IME :	Institut Médico-Éducatif
IMPro :	Institut Médico-Professionnel
IRP :	Instance Représentative du Personnel
IRTS :	Institut Régional du Travail Social
ITIS :	Initiation au Travail et Insertion Sociale

M

MAS :	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MISPE :	Mise en Situation Professionnelle en ESAT
MOT :	Milieu Ordinaire de Travail

O

OETH :	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
--------	---

P

PAG :	Plan d'Accompagnement Global
PCPE :	Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées
PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PHV :	Personne Handicapée Vieillissante
PTA :	Plateforme Territoriale d'Appui
PPI :	Plan Pluriannuel d'Investissement

Q

QVT :	Qualité de Vie au Travail
-------	---------------------------

R

RAE :	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RQTH :	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSE :	Responsabilité Sociétale des Entreprises

Glossaire

S

SAD :	Service d'Accompagnement à Domicile
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDSI :	Schéma Directeur du Système d'Information
SERAFIN-PH :	Services et Établissements - Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD :	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
SOJ :	Section Occupationnelle de Jour
STP :	Section à Temps Partiel

T

TSA :	Troubles du Spectre de l'Autisme
TH :	Travailleur Handicapé

U

UE :	Unité d'Enseignement
UEE :	Unité d'Enseignement Externalisée
UEM :	Unité d'Enseignement Maternelle
ULIS :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNAPEI :	Union Nationale des Associations de Parents et amis de personnes handicapées mentales

V

VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience
-------	---------------------------------------